



RPQS EAU GLOBAL de la CAESE

Rapports annuels sur le Prix et la Qualité
du Service public de l'eau potable

Année 2023



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice, présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) et au décret du 2 mai 2007. Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr, rubrique « l'Observatoire de l'Eau » en application de l'arrêté du 19 octobre 2018 approuvant le schéma national des données sur l'eau, les milieux aquatiques et les services publics d'eau et d'assainissement

Table des matières

Secteur Eau régie (Blandy, Brouy, Champmotteux, Ex -SIEVHJ, Ex-SIEA)	
1.	Présentation du territoire desservi 5
2.	Patrimoine..... 8
3.	Aspect réglementaire 8
4.	Mode de gestion du service 8
5.	Tableau récapitulatif des indicateurs 9
6.	Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2023 10
7.	Récapitulatif des interventions réseaux et usagers.....11
8.	Modalités de tarification 13
9.	Facture d'eau type 13
10.	Recettes..... 15
11.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service 15
12.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux 16

Secteur Concession région Etampes - Ex SIEPB (Etampes, Ormoy la Rivière, Ex - SIEPB, Saclas, Le Mérévillois Estouches)	
13.	Présentation du territoire desservi 18
14.	Aspect réglementaire 18
15.	Patrimoine..... 19
16.	Mode de gestion du service 20
17.	Tableau récapitulatif des indicateurs 21
18.	Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2023 23
19.	Rendement 24
20.	Modalités de tarification 26
21.	Facture d'eau type 27
22.	Recettes..... 28
23.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service 29
24.	Gestion patrimoniale des réseaux..... 29

DSP Eau ANGERVILLE	
25.	Présentation du territoire desservi 31
26.	Aspect réglementaire 31
27.	Patrimoine..... 31
28.	Mode de gestion du service 31
29.	Tableau récapitulatif des indicateurs 32
30.	Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2023 33
31.	Rendement 34
32.	Modalités de tarification 34
33.	Facture d'eau type 35
34.	Recettes..... 35
35.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service 35
36.	Gestion patrimoniale des réseaux..... 36

DSP Eau Le MEREVILLOIS

37.	Présentation du territoire desservi	38
38.	Aspect réglementaire	38
39.	Patrimoine.....	38
40.	Mode de gestion du service	38
41.	Tableau récapitulatif des indicateurs	39
42.	Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2023	40
43.	Rendement	41
44.	Modalités de tarification	41
45.	Facture d'eau type	42
46.	Recettes.....	42
47.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service	43
48.	Gestion patrimoniale des réseaux.....	43

DSP Eau PUSSAY

49.	Présentation du territoire desservi	45
50.	Aspect réglementaire	45
51.	Patrimoine.....	45
52.	Mode de gestion du service	45
53.	Tableau récapitulatif des indicateurs	46
54.	Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2023	47
55.	Rendement	48
56.	Modalités de tarification	48
57.	Facture d'eau type	49
58.	Recettes.....	49
59.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service	50
60.	Gestion patrimoniale des réseaux.....	50

DSP Eau MONNERVILLE

61.	Présentation du territoire desservi	52
62.	Aspect réglementaire	52
63.	Patrimoine.....	52
64.	Mode de gestion du service	52
65.	Tableau récapitulatif des indicateurs	53
66.	Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2023	54
67.	Rendement	55
68.	Modalités de tarification	55
69.	Facture d'eau type	56
70.	Recettes.....	56
71.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service	57
72.	Gestion patrimoniale des réseaux.....	57

NOTE D'INFORMATION AESN

73.	Note d'information sur les redevances – Edition mars 2024	58
-----	---	----

RPQS année 2023

Secteur Eau Régie

Blandy / Brouy / Champmotteux

Ex – SIEVHJ (Guillerval, Châlou Moulineux, Congerville – Thionville)

Ex SIEA (Châlo-Saint-Mars, Saint-Hilaire)

1. Présentation du territoire desservi

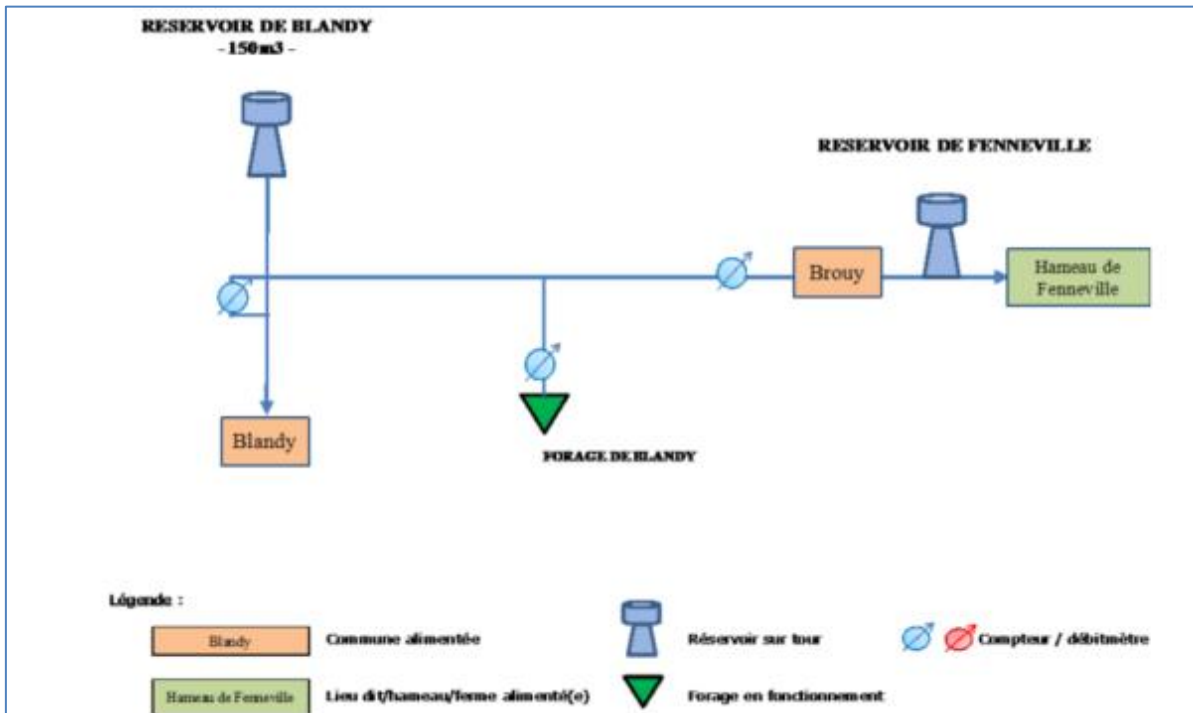
Nom de la collectivité :

CAESE - Direction de l'eau et de l'assainissement (DEAI)

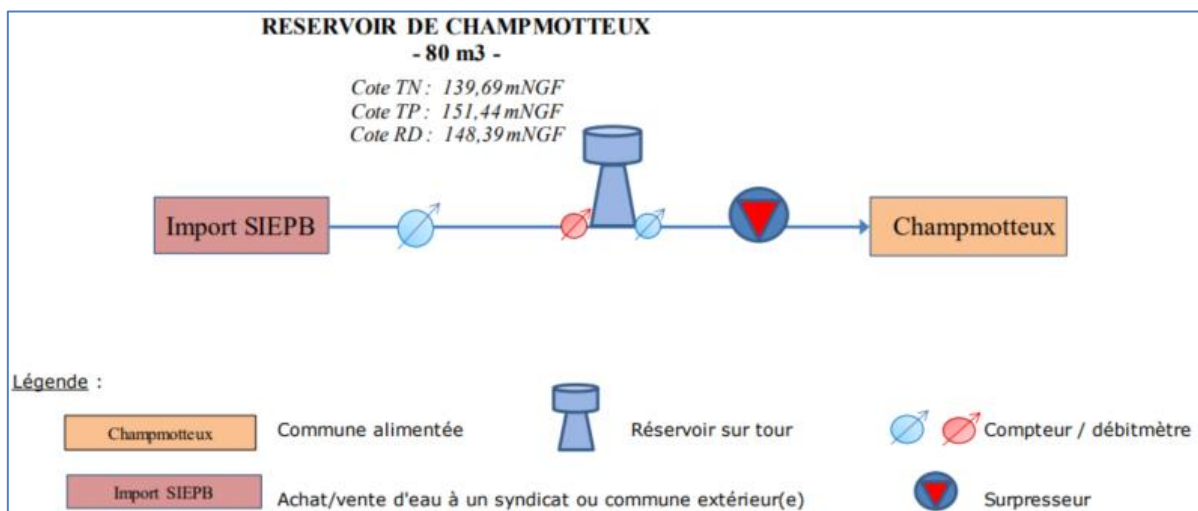
Territoire desservi

(Communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) :

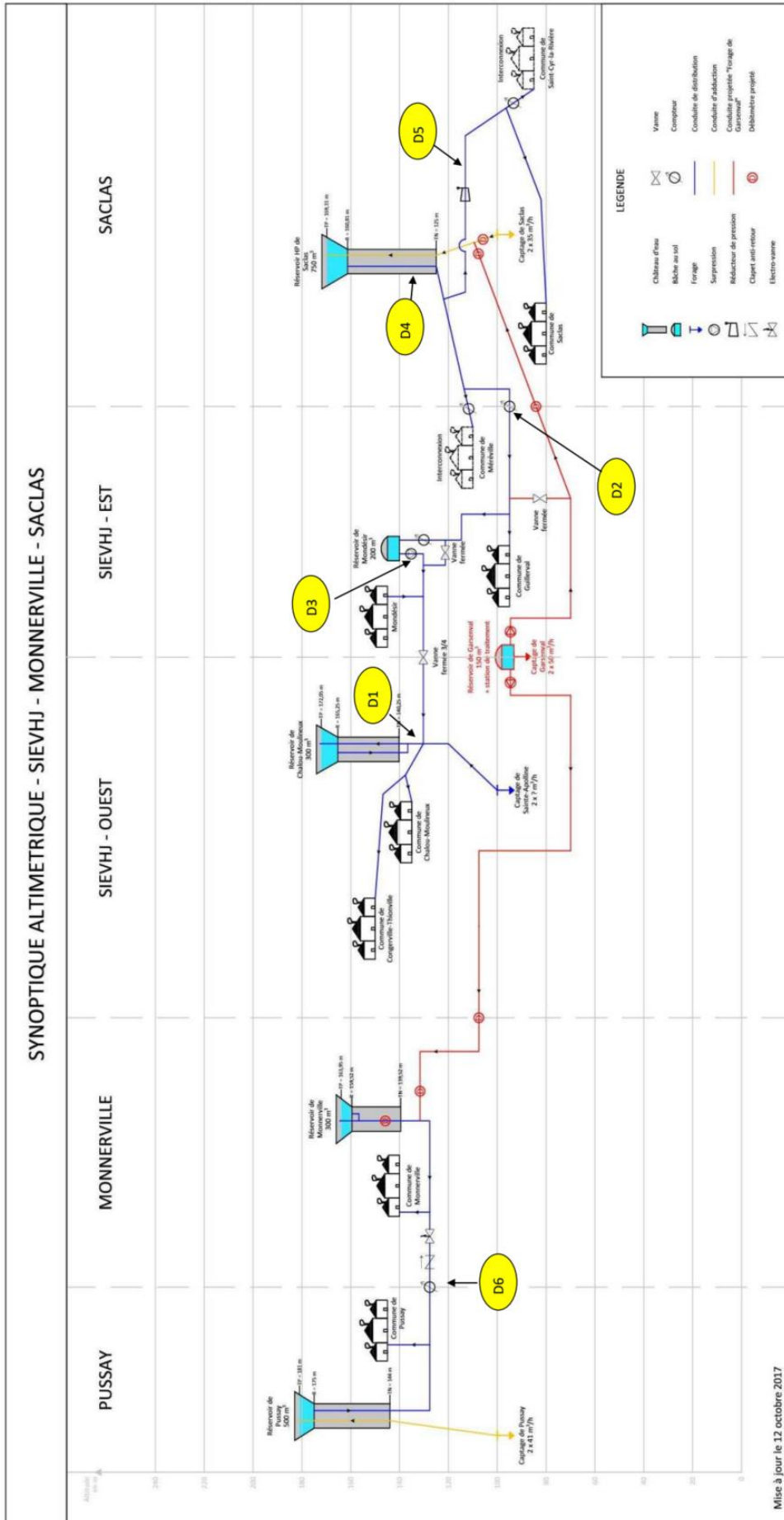
- **BLANDY, BROUY**



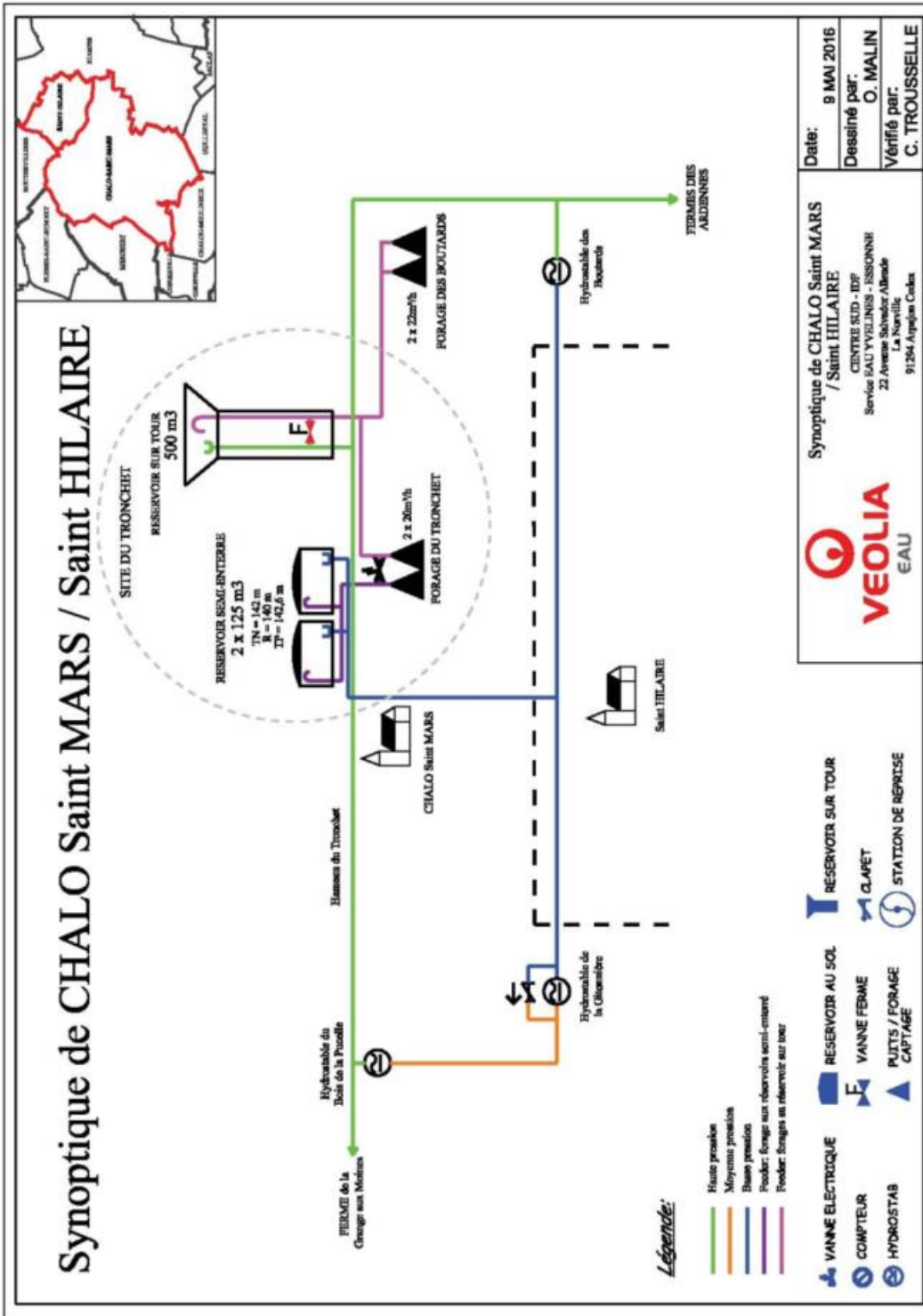
- **CHAMPLOTTEUX**



● CHALOU MOULINEUX, CONGERVILLE THIONVILLE, GUILLERVAL (Ex SIEVHJ)



● SAINT-HILAIRE, CHALO-SAINT-MARS (Ex SIEA)



2. Patrimoine

Installation	Dénomination	Capacité	
Installations de production	Production de Châlo Saint Mars – Station Le Tronchet	60 m3/h	1 440 m³/jour
	Production de Châlo Saint Mars – Station Les Boutards	25 m3/h	600 m³/jour
	Production de Blandy – Station de Blandy	20 m3/h	480 m³/jour
	Production de Guillerval – Usine de Garsenval	50 m3/h	1 200 m³/jour
	Production de Chalou-Moulineux – Station de St Apolline	15 m3/h	360 m³/jour
Capacité totale de production		170 m3/h	4 080 m³/jour
Installations de Stockage	Réservoir de Châlo Saint Mars sur tour du Tronchet	500 m³	
	Réservoir de Châlo Saint Mars semi enterré du Tronchet	2 x 125 m³	
	Réservoir de Guillerval semi-enterré de Mondésir	2 x 250 m³	
	Réservoir sur tour de Châlou Moulineux	500 m³	
	Réservoir sur tour de Blandy	150 m³	
	Réservoir sur tour de Brouy	100 m³	
Réservoir sur tour de Champmotteux	80 m³		
Capacité totale de stockage		2 080 m³	
Linéaire de réseau	Secteur Eau régie	71,12 km	
	Linéaire total de réseau (hors branchements)	71,12 km	

3. Aspect réglementaire

Aspect réglementaire	Existence	
	Oui	Non
CCSPL (Commission consultative des services publics locaux)	X	
Schéma de distribution au sens de l'article L2224-7-1 du CGCT		X
Existence d'un règlement de service	Commune de Châlo Saint Mars et Saint Hilaire (Ex SIEA)	Blandy, Brouy, Champmotteux, Ex SIEVHJ (Chalou-Moulineux, Congerville Thionville, Guillerval)
Existence d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable	Date d'approbation en 2019	

4. Mode de gestion du service

Le service est exploité en régie avec prestations de service. Un nouveau contrat a débuté en juin 2023 dont le prestataire est la société VEOLIA EAU

Les engagements vis-à-vis des tiers

L'Ex SIEVHJ assume les engagements d'échanges d'eau suivants avec les collectivités voisines ou les tiers à partir de l'usine de production en eau potable de Garsenval (commune de Guillerval) :

Type d'engagement	Tiers engagé	Objet
achat	SACLAS	Achat d'eau à SACLAS
vente	SACLAS	Vente d'eau à SACLAS
vente	MONNERVILLE	Vente d'eau à MONNERVILLE

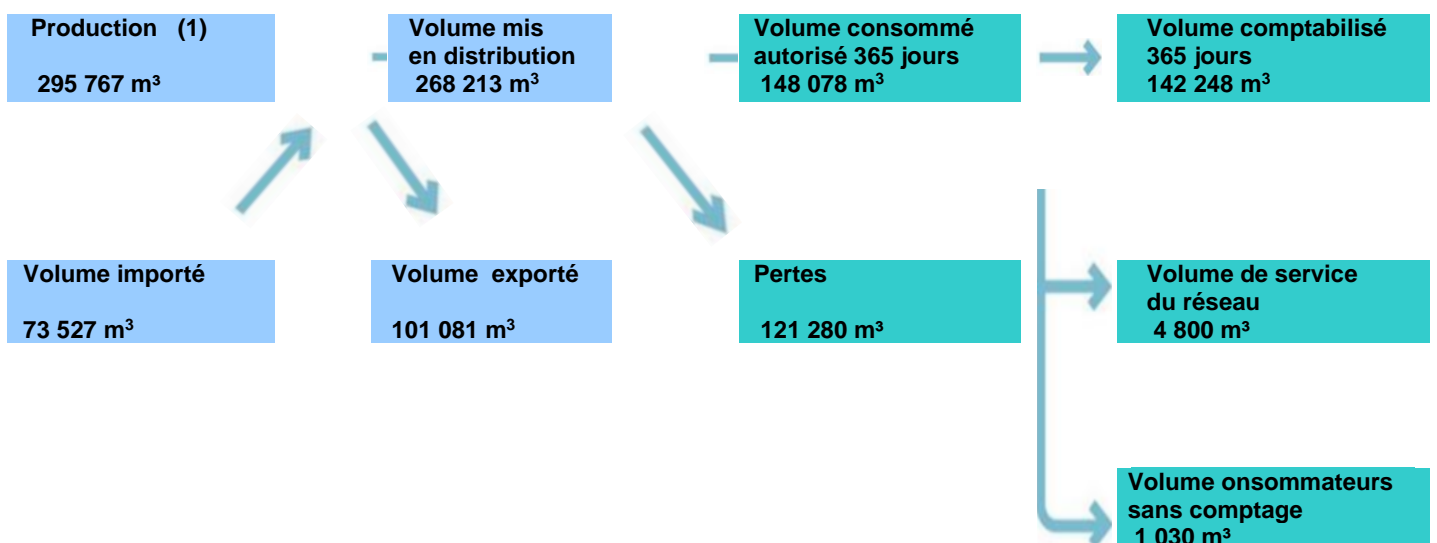
5. Tableau récapitulatif des indicateurs

Référence	Indicateurs	Exercice 2022	Exercice 2023
Indicateurs descriptifs du service			
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	3 502 hab.	3 503 hab.
	Nombre d'abonnés	1 730 hab.	1 783 Ab.
	Nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés)	2,02 hab./ab	1,96 hab./ab
	Volumes comptabilisés (m³)	153 361	142 248 m3
	Volumes vendus autres collectivités (m³)	132 180	101 081 m3
	Volumes achetés (m³)	103 976	73 526 m3
	Consommation moyenne par abonnés en m³	88,65	79,81m3
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 (€/m³)		3,04 €
	Prix hors taxe et redevances pour 120 m³ (€/m³)		2,41 €
	Linéaire de réseau hors branchements (km)	71,12 km	71,12 km
	Nombre de branchements	1 723	1 729
	Nombre de branchements neufs		6
	Nombre de compteurs	1 764	1 729
	Nombre de compteurs remplacés	23	76
	Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	2	0
	Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	-	-
	Nombre de fuites sur canalisation	2	1
	Nombre de fuites sur branchements	7	9
	Nombre de fuites sur compteur	5	0
	Nombre de fuites sur équipements	0	15
	Linéaire soumis à recherche de fuites (ml)	0	16 754
	Canalisations renouvelées (m)	0	20
	Branchements renouvelés	2	7
	Densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement)	27,42	28,24
Indicateurs de performance			
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100	96,3
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100	100
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (voir annexe)	25	26
P104.3	Rendement du réseau de distribution	64,86	67,15
	Rendement primaire du réseau (volume vendu sur volume mis en distribution)	47,91	53,03
	Indice linéaire de consommation [m³/km/jour]	5,91	6,17
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	6,42	5,60
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	6,12	5,34
	Indice linéaire de réparation [nb interventions/km]	0,22	0,73
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (en %)	0	0
P154.0	Taux d'impayés global secteur régie		3,82 %
	Blandy		1,65 %
	Brouy		0,95 %
	Champmotteux		0,53 %
	Ex- SIEVHJ		6,00 %
	Ex SIEA		2,80 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (en %)	60	60
Indicateurs financiers			
	Montant HT des travaux réalisés par la collectivité	49 538 €	35 549 €
	Montant des subventions reçues	0	72 367 €
	Encours de la dette	NC	1 698 585 €
	Remboursement emprunts (capital + intérêts)	NC	93 728 €
	Dotations aux amortissements	Report 2023	65 282 €
P154.0	Taux d'impayés général	ND	
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m³]	0	0

6. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2023

Volumes en m ³	2023
Volume prélevé (Besoin usine Garsenval 7 842 m ³)	303 454 m ³
Volume produit V1 Production Tronchet Châlo Saint Mars (74 962 m ³) Production Boutards Châlo Saint Mars (67 982 m ³) Production Blandy (14 980 m ³) Captage Sainte Apolline (38 397 m ³) Forage de Garsenval (107 133 m ³)	295 612 m³
Volume importé V2 Saclas - Guillerval (49 139 m ³) Champmotteux – SIE Plateau de Beauce (24 117 m ³)	73 526 m³
Volume exporté V3 (Saclas 82 874 m ³ + Monnerville 18 207 m ³)	101 081 m³
Volume mis en distribution V4 (V4 = V1+V2 -V3)	268 057 m³
Volume de pertes V5 (V5=V4 -V6)	116 091 m³
Volume consommé autorisé V6 (V6 = V7+V8+V9)	148 078 m³
Volume comptabilisé V7	142 248 m³
Volume de service V8	4 800 m³
Volume sans comptage V9	1 030 m³

Rendement par UDI	Vol produit + Vol acheté en G	Vol compta autorisé + Vol vendu en G	MEMO 2022	2023
UDI Blandy - Brouy	14 980 m ³	14 692 m ³	88,90 %	98,07 %
UDI Champmotteux	24 117 m ³ (Achat Ex SIEPB) (1)	14 713 m ³	47,36 %	61,00 %
UDI Ex SIEVHJ	196 459 m ³ (Volumes produits Sainte Apolline + Garsenval + Vol import Saclas Guillerval)	165 389 m ³ (Vol comptabilisés Ex SIEVHJ + vol export Saclas et Monnerville)	81,44 %	84,18 %
UDI Ex SIEA SIARE	145 686 m ³ (2)	61 227 m ³	41,34 %	42,03 %
Rendement global régie	381 242 m³	256 021 m³	64,86 %	67,15 %



7. Récapitulatif des interventions réseaux et usagers

Libellé	2023
Fuite branchement / conduite	16
Châlo Saint Mars	12
Châlou Moulineux	1
Guillerval	3
Fuite compteurs, RA, Regards...	22
Congerville Thionville	2
Châlo Saint Mars	8
Saint Hilaire	3
Champmotteux	6
Châlou Moulineux	1
Blandy	1
Brouy	1
Diverses interventions (BAC, Regards)	6
Châlo Saint Mars	5
Saint Hilaire	1
Renouvellement branchement	7
Brouy	5
Châlo Saint Mars	2
Remplacement de compteurs	76
Châlo Saint Mars	55
Saint Hilaire	21

Recherche de fuite	2023
Période du 21/08/2023 au 12/09/2023 Châlo Saint Mars	16 754 ml

Adresse	Date	Linéaire inspecté	Résultat
ROUTE DE BOINVILLE - CHALO ST MARS	21/08/23- 12/09/23	665	
RUE DU GRD PONT - CHALO ST MARS	21/08/23- 12/09/23	262	
MONTOIRE DU CREUX CHEMIN - CHALO ST MARS	21/08/23- 12/09/23	95	
MONTOIRE CHANTEPIE - CHALO ST MARS	21/08/23- 12/09/23	123	
LA VOIX NEUVE/ HAMEAU DU CREUX CHEMIN/ LE BOIS MINARD/ HAMEAU CHANTEPIE - CHALO ST MARS	21/08/23- 12/09/23	1700	
RUE DE MASSE DE COMBLES - CHALO ST MARS	21/08/23- 12/09/23	185	
ROUTE DE CHALOU - CHALO ST MARS	21/08/23- 12/09/23	77	
RUE DE LA PELLETERIE - CHALO ST MARS	21/08/23- 12/09/23	150	
RUE DE L'EGLISE - CHALO ST MARS	21/08/23- 12/09/23	224	FUITE SUR ROBINET DU CIMETIÈRE
RUE ALFRED DE VIGNY - CHALO ST MARS	21/08/23- 12/09/23	79	
RUE DU DOCTEUR SOLON - CHALO ST MARS	21/08/23- 12/09/23	705	FUITE DETECTEE
IMPASSE DU DOCTEUR SOLON - CHALO ST MARS	21/08/23- 12/09/23	50	
ROUTE D'ETAMPES - CHALO ST MARS	21/08/23- 12/09/23	151	
HAMEAU DES SABLONS/ HAMEAU DE LA GITONNIERE/ RUE DE LA GARENNE DE LA GITONNIERE - CHALO ST MARS	21/08/23- 12/09/23	1700	
D82/D821 - CHALO ST MARS	21/08/23- 12/09/23	1470	
CHEMIN DE LA CRESSONNIERES - CHALO ST MARS	21/08/23- 12/09/23	400	
IMPASSE SEGONDE - CHALO ST MARS	21/08/23- 12/09/23	100	
ALLE SAINTE SEGONDE - CHALO ST MARS	21/08/23- 12/09/23	210	
CHEMIN DE HAUTE TERRE - CHALO ST MARS	21/08/23- 12/09/23	135	
RUE DU PRIEURE - CHALO ST MARS	21/08/23- 12/09/23	75	
RUE DE LA PIERRE LEVÉE - CHALO ST MARS	21/08/23- 12/09/23	280	
RUE LOUIS CHENU/ALLÉ DES TILLEULS - CHALO ST MARS	21/08/23- 12/09/23	168	
CRN32 MONTOIRE DE LA CROIX - CHALO ST MARS	21/08/23- 12/09/23	150	
IMPASSE DU MONTOIRE - CHALO ST MARS	21/08/23- 12/09/23	150	
SENTE DE LA PELLETERIE - CHALO ST MARS	21/08/23- 12/09/23	50	
RUE DU BOIS DE LA PUCELLE - CHALO ST MARS	21/08/23- 12/09/23	200	
LE VAU - CHALO ST MARS	21/08/23- 12/09/23	870	
CHEMIN DES HAUTE TERRE/ LES BOUTARD - CHALO ST MARS	21/08/23- 12/09/23	1000	
ROUTE DE BOUTERVILLIERS - CHALO ST MARS	21/08/23- 12/09/23	1000	
LE TRONCHET - CHALO ST MARS	21/08/23- 12/09/23	2000	
GARN D'EZEUX - CHALO ST MARS	21/08/23- 12/09/23	230	BI QUI LAISSE PASSER
HAMEAU DE BEAUMONT - CHALO ST MARS	21/08/23- 12/09/23	700	
ROUTE DE LA PIERRE LEVÉE - CHALO ST MARS	21/08/23- 12/09/23	1400	

8. Modalités de tarification

La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2022, 01/01/2023 et 01/01/2024 sont les suivants :

Tarifs	2022	2023	2024	Variation N / N-1
Abonnement DN 15mmy compris location du compteur (€ HT/an)				
Blandy	10,00	10,00	10,00	0
Brouy	4 ,60	4 ,60	4 ,60	0
Champmotteux	0	0	0	0
Ex SIEVHJ (Guillerval – Châlou Moulineux – Congerville Thionville)	11,00	11,00	11,00	0
Ex SIEA (Châlo Saint Mars - Saint Hilaire)	30,00	30,00	30,00	0
Part proportionnelle (€ HT/m³)				
Blandy	1,48	1,85	1,85	0
Brouy	1,75	1,75	1,75	0
Part communautaire	2,70	2,70	2,70	0
Champmotteux Achat d'eau Ex SIEPB part communautaire	0,1121	0,1121	0,1121	0
Achat d'eau Ex SIEPB part Veolia	0,3678	0,3678	0,3678	0
Ex SIEVHJ (Guillerval – Châlou Moulineux – Congerville Thionville)	2,40	2,40	2,40	0
Ex SIEA (Châlo Saint Mars - Saint Hilaire)	1,14	1,95	1,95	0
Taux de TVA ⁽¹⁾ en %	5,5	5,5	5,5	0
Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,082	0,082	0,082	0
Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,38	0,38	0,38	0

- (1) L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

9. Facture d'eau type

Les tarifs applicables au 01/01/2022, 01/01/2023 et 01/01/2024 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	2022	2023	2024	Variation N / N-1
BLANDY				
Part fixe annuelle	10,00	10,00	10,00	0
Part proportionnelle	177,60	222,00	222,00	0
Redevance prélèvement ressource en eau (AESN)	8,40	8,40	8,40	0
Redevance pollution domestique (AESN)	45,60	45,60	45,60	0
TVA	13,26	15,73	15,73	0
Total TTC (en €)	254,38	301,73	301,73	
Prix TTC au m3 (en €)	2,12	2,51	2,51	

BROUY				
Part fixe annuelle	4,60	4,60	4,60	0
Part proportionnelle	210,00	210,00	210,00	0
Redevance prélèvement ressource en eau (AESN)	9,84	9,84	9,84	0
Redevance pollution domestique (AESN)	45,60	45,60	45,60	0
TVA	14,85	14,85	14,85	0
Total TTC (en €)	284,89	284,89	284,89	
Prix TTC au m3 (en €)	2,37	2,37	2,37	
CHAMPMOTTEUX				
Part fixe annuelle	0	0	0	0
Part proportionnelle (part +achat eau communautaire)	337,45	337,45	337,45	0
Part proportionnelle VEOLIA (achat eau)	44,14	44,14	44,14	
Redevance prélèvement ressource en eau (AESN)	9,84	9,84	9,84	0
Redevance pollution domestique (AESN)	45,60	45,60	45,60	0
TVA	23,93	23,93	23,93	0
Total TTC (en €)	460,96	460,96	460,96	
Prix TTC au m3 (en €)	3,84	3,84	3,84	
EX SIEVHJ (GUILLERVAL – CHALOU MOULINEUX – CONGERVILLE THIONVILLE)				
Part fixe annuelle	11,00	11,00	11,00	0
Part proportionnelle	288,00	288,00	288,00	0
Redevance prélèvement ressource en eau (AESN)	9,60	9,60	9,60	0
Redevance pollution domestique (AESN)	45,60	45,60	45,60	0
TVA	19,48	19,48	19,48	0
Total TTC (en €)	373,68	373,68	373,68	
Prix TTC au m3 (en €)	3,11	3,11	3,11	
EX SIEA (CHALO SAINT MARS – SAINT HILAIRE)				
Part fixe annuelle	30,00	30,00	30,00	0
Part proportionnelle	177,60	234,00	234,00	0
Redevance prélèvement ressource en eau (AESN)	9,60	9,60	9,60	0
Redevance pollution domestique (AESN)	45,60	45,60	45,60	0
TVA	13,26	17,55	17,55	0
Total TTC (en €)	276,06	336,75	336,75	
Prix TTC au m3 (en €)	2,30	2,81	2,81	

Total moyen TTC (en €) secteur en régie 2023	365,22
Prix moyen TTC au m3 (en €) 2023	3,04

10. Recettes

Recettes de la collectivité :

Tarifs	2023	Variation N / N-1
Blandy	13 582 €	0
Brouy	12 501 €	0
Champmotteux	41 353 €	0
Ex SIEVHJ (Guillerval – Châlou Moulineux – Congerville Thionville)	139 633 €	0
Ex SIEA (Châlo Saint Mars - Saint Hilaire)	142 702 €	0
Recette de vente eau en gros (VEG)	31 823 €	0
Total des recettes	381 594 €	0

Recettes de l'Agence de l'Eau

Type de recette en €	2023	Variation N / N-1
Redevance prélèvement	19 553 €	0
Redevance de lutte contre la pollution	55 085 €	0
Total des recettes	74 638 €	0

11. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en € HT
Etude Aire Alimentation des Captages	Etude globale territoire CAESE
Travaux pour abandon captage Saint Apolline	170 000 €
Travaux pour mise en place d'un surpresseur pour Congerville Thionville	135 000 €
Renouvellement canalisations sur Ex SIEA	100 000 €
Campagne de remplacement de compteurs sur territoire Régie	35 000 €

12. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

	Nombre de points	Valeur	Points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236 – Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	Oui : 10 points Non : 0 point	Oui	10
VP.237 – Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	Oui : 5 points Non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.238 – Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾		Oui
VP.240 – Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)			
VP.239 – Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		%	60,6 %
VP.241 – Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	15	11
TOTAL PARTIE A ET B		45	26
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.242 – Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	Oui : 10 points Non : 0 point	Oui	10
VP.243 – Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	Oui : 10 points Non : 0 point	Non	0
VP.244 – Localisation des branchements sur le plan des réseaux ⁽³⁾	Oui : 10 points Non : 0 point	Non	0
VP.245 – Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur ⁽³⁾	Oui : 10 points Non : 0 point	Non	0
VP.246 -Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	Oui : 10 points Non : 0 point	Non	0
VP.247 – Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	Oui : 10 points Non : 0 point	Non	0
VP.248 – Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	Oui : 10 points Non : 0 point	Non	0
VP.249 – Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	Oui : 5 points Non : 0 point	Oui	5
TOTAL (indicateur P103.2B)	120	-	26

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) non pertinent si le service n'a pas la mission de distribution

RPQS

Concession Eau Région Etampes – SIEPB

**Etampes
Ex SIEPB
Ormoy la Rivière
Saclas
Estouches**

13. Présentation du territoire desservi

Nom de la collectivité : CAESE

Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) :

19 Communes dont :

 **Ex SIE du Plateau de Beauce (Ex SIEPB)**

- ABBEVILLE-LA-RIVIERE,
- ARRANCOURT,
- BOIS-HERPIN,
- BOISSY-LA-RIVIERE,
- BOUVILLE,
- BRIERES-LES-SCELLES,
- FONTAINE-LA-RIVIERE,
- LA FORET-SAINTE-CROIX,
- MAROLLES-EN-BEAUCE,
- MESPUITS,
- MORIGNY-CHAMPIGNY,
- PUISELET-LE-MARAIS,
- ROINVILLIERS,
- SAINT-CYR-LA-RIVIERE,
- VALPUISEAUX.

-  **Commune d'ETAMPES**
-  **Commune d'ORMOY LA RIVIERE**
-  **Commune de SACLAS**
-  **Commune du MEREVILLOIS (ESTOUCHES)**

14. Aspect réglementaire

Aspect réglementaire	Existence	
	Oui	Non
CCSPL (Commission consultative des services publics locaux)	X	
Schéma de distribution au sens de l'article L2224-7-1 du CGCT	X	
Existence d'un règlement de service	X	
Existence d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable	Date d'approbation en 12/2016	Etampes (phase 2)

15. Patrimoine

Installation	Dénomination	Capacité
Installations de production	Usine de Potabilisation du Moulin à Tan (Forages Humery et prise eau superficielle La Louette)	12 000 m ³ /jour
	Station d'alerte du Moulin à Tan	/
	Usine de déferrisation d'Ormoy la rivière	2 200 m ³ /jour
	Forage et Usine de Déferrisation de Bois Herpin	4 080 m ³ /jour
	Forage F4 Argentièrè	2 200 m ³ /jour
	Forage F5 Argentièrè	2 200 m ³ /jour
	Production des Gâtines La Forêt Ste Croix	360 m ³ /jour
	Production de Saclas	1 680 m ³ /jour
	Capacité totale de production	4 080 m³/jour
Installations de Stockage (16)	Réservoir semi enterré de Bouville	2 x 100 m ³
	Réservoir semi enterré de Brières les scellés	750 m ³
	Réservoir semi enterré de Fontaine la Rivière	300 m ³
	Réservoir sur tour de Fontenette à Abbeville la Rivière	100 m ³
	Réservoir sur tour de la Forêt Ste Croix	500 m ³
	Réservoir sur tour de Marolles en Beauce	150 m ³
	Réservoir semi enterré de Morigny Champigny	1 000 m ³
	Réservoir semi enterré de Saint Cyr la Rivière	100 m ³
	Réservoir sur tour de Valpuiseaux	500 m ³
	Bâche eau traitée usine du moulin à tan	350 m ³
	Réservoir semi enterré / surpresseur des Guinettes Etampes	800 m ³
	Réservoir sur tour des Guinettes Etampes	1 000 m ³
	Réservoir semi enterré / surpresseur des Glycines Etampes	3 000 m ³
	Réservoir de Villesauvage Etampes	60 m ³
	Bâche surpresseur de l'Humery	30 m ³
	Réservoir sur tour de Saclas	750 m ³
Réservoir semi enterré / surpresseur de la côte Dhuiet Ormoy la Rivière	500 m ³	
Réservoir sur tour d'Estouches	100 m ³	
	Capacité totale de stockage	10 190 m³
Reprise / surpression	Surpresseur de Bouville	2 x 7 m ³ /h
	Surpresseur de Grand Bois à St Cyr la rivière	2 x 30 + 2 m ³ /h
	Surpresseur de Guinette	4 x 91 m ³ /h
	Surpresseur des Glycines	3 x 60 m ³ /h
	Surpresseur de L'Humery	2 x 6 m ³ /h
	Surpresseur de Villesauvage - Etampes	2 x 10 m ³ /h
	Surpresseur de Dhuiet Ormoy la rivière	2 x 10 m ³ /h
	Surpresseur Hameau de Dhuiet Ormoy la rivière	1 x 5 m ³ /h
Interconnexion – surpression d'Ormoy la Rivière	2 x 20 m ³ /h	
	Capacité de reprise / surpression	420 m³/h
Linéaire de réseau	Ex – SIE Plateau de Beauce (y compris Estouches 2,8 km)	177,03 Km
	Etampes	110,01 km
	Ormoy la Rivière	12,85 km
	Saclas	20,42 km
	Linéaire total de réseau (hors branchements)	320,31 km
	Linéaire total (avec branchements)	385,00 km

16. Mode de gestion du service

Le service est exploité dans le cadre d'une concession eau potable qui a débuté le 1^{er} janvier 2023.

Le concessionnaire est VEOLIA EAU

Date effective de fin de contrat : 30 juin 2030

Les engagements vis-à-vis des tiers

VEOLIA EAU assume les engagements d'échanges d'eau suivants avec les collectivités voisines ou les tiers :

Type d'engagement	Tiers engagé	Objet
Vente d'Eau en Gros VEG	SIARCE	Convention de fourniture d'eau en gros entre CAESE /VEOLIA EAU (vendeur) et SIARCE/SFDE (acheteur)
	CMTV - Villeconin	Convention de fourniture d'eau en gros entre CAESE /VEOLIA EAU (vendeur) et CMTV Villeconin – SFDE (acheteur)
	Saint - Chéron	Convention de fourniture d'eau en gros entre CAESE /VEOLIA EAU (vendeur) et Saint Chéron - SFDE (acheteur)
	Etrechy	Convention de fourniture d'eau en gros entre CAESE /VEOLIA EAU (vendeur) et Etrechy / SUEZ (acheteur)

17. Tableau récapitulatif des indicateurs

Réf.	Indicateurs	2022 ETAMPES	2022 SIEPB	2022 Ormoy la R	2022 Estouches	2022 Saclas	Exercice 2023
Indicateurs descriptifs du service							
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	25 813	9 808	960	252	1 856	39 351
	Nombre d'abonnés	6 219	4 204	419	112	716	11 730
	Nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés)	4,15	2,33	2,29	2,25	2,60	3,35
	Volumes comptabilisés (m³)	1 466 186	453 829	43 577	12 748	74 692	1 735 309
	Volumes vendus autres collectivités (m³)	0	942 440	291	407	93 465	910 318
	Volumes achetés (m³)	0	407	0	16 164	110 713	88 877
	Consommation moyenne par abonnés en m³	236	122	104	114	109	117
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 (€/m³)	1,84	1,86	1,82	3,06	1,82	1,82 €
	Prix hors taxe et redevances pour 120 m³ (€/m³)	1,26	1,26	1,26	2,40	1,28	1,26 €
	Linéaire de réseau hors branchements (km)	110,01	170	12,85	2,8	20,4	320
	Nombre de branchements	6 685	4 187	452	109	730	11 493
	Nombre de compteurs	6 715	4 364	439	117	745	12 450
	Nombre de compteurs remplacés	554	202	16	8	3	3 572
	Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	1	0	0	1	5
	Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	5	0	13	125	138
	Nombre de fuites sur canalisation	35	13	3	0	2	25
	Nombre de fuites sur branchements	26	17	2	1	5	29
	Nombre de fuites sur compteur		15	0	1	4	56
	Nombre de fuites sur équipements	5	0	0	0	0	17
	Linéaire soumis à recherche de fuites (m)	0	450	0	0	610	630
	Canalisations renouvelées (m)	0	0	0	0	0	1 075

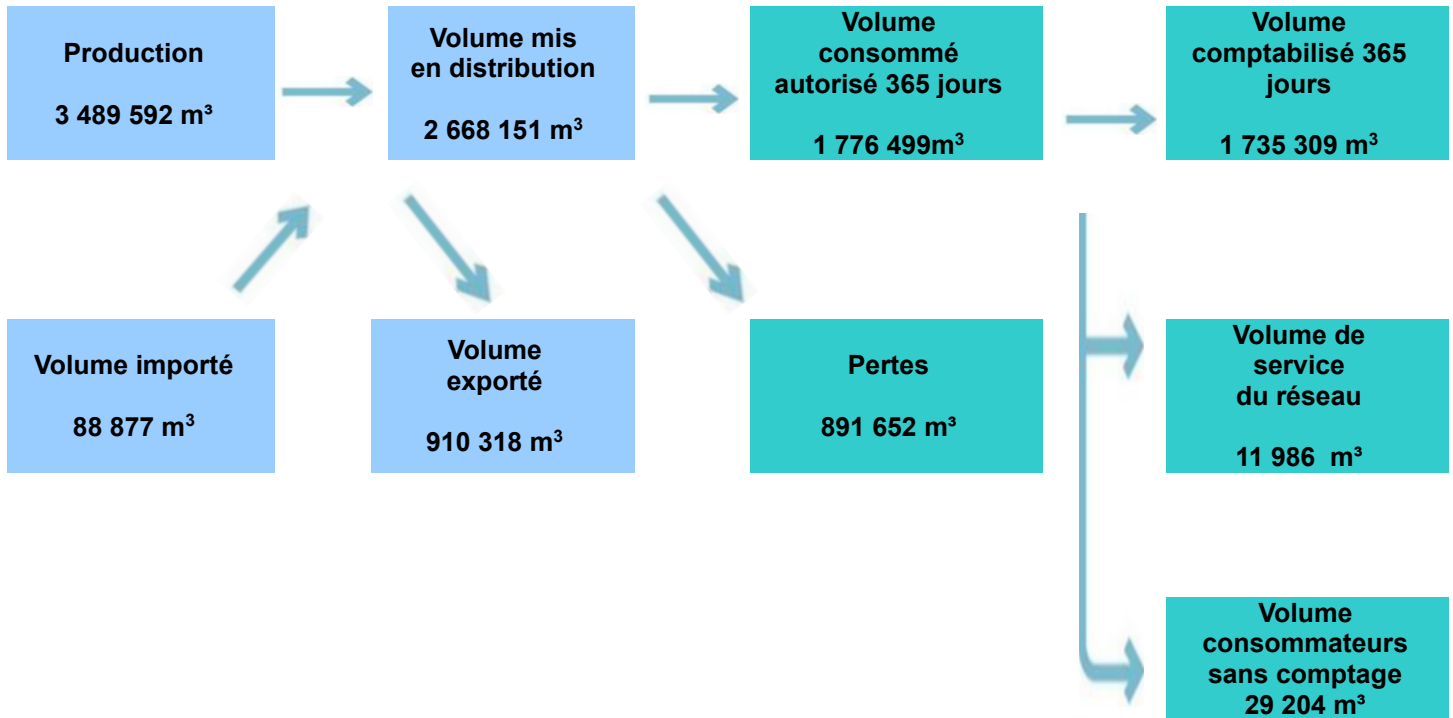
	Branchements renouvelés	4	0	0	0	0	23
	Densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement)	56,53	24,73	32,61	40,00	35,10	36,62
Indicateurs de performance							
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	98,64
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (voir annexe)	104	109	102	85	80	114
P104.3	Rendement du réseau de distribution	84,62	95,6	82,8	82,10	75,70	75,62
	Rendement primaire du réseau (volume vendu sur volume mis en distribution)	82,86	85,81	67,44	80,90	69,53	69,04
	Indice linéaire de consommation [m³/km/jour]	37,29	22,63	18,2	12,98	22,63	23,00
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	7,56	1,21	4,5	2,94	7,35	7,98
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	6,78	1,05	3,8	2,83	7,28	7,63
	Indice linéaire de réparation [nb interventions/km]	0,32	0,08	0,23	0	0,10	0,35
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (en %)	0,51	0,72	2,04	0	0,14	0,35
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80	60	80	0	80	70
Indicateurs financiers							
	Montant HT des travaux réalisés par la collectivité	81 059	600 088	NC	NC	29 722	114 084 €
	Montant des subventions reçues	73 659	1 182	NC	NC	0	627 150 €
	Encours de la dette	NC	NC	NC	NC	0	1 191 730 €

	Remboursement emprunts (capital + intérêts)	NC	NC	NC	NC	0	122 077 €
	Dotations aux amortissements	Report en 2023	Report en 2023	NC	NC	Report en 2023	153 548 €
P154.0	Taux d'impayés	2,14	1,15	1,70	1,24	3,71	1,04 %*
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	0	216 €	0	0	0	8,33 €

*périmètre hors Etampes et Ormoy-La-Rivière

18. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2023

Volumes en m ³	2023
Volume prélevé (Besoin usines Moulin à Tan, Ormoy la Rivière, Bois Herpin 38 588 m³)	3 528 180 m ³
Eau souterraine	3 164 816 m ³
Eau de surface (La Louette)	363 364 m ³
Usine potabilisation du Moulin à Tan	1 708 443 m ³
Production eau potable Argentière F4 – F5 La Forêt Ste Croix	809 424 m ³
Production eau potable Bois Herpin	462 001 m ³
Production eau potable des Gâtines La Forêt Ste Croix	349 168 m ³
Production eau potable de Saclas	94 816 m ³
Production eau potable d'Ormoy la rivière	104 328 m ³
Volume produit V1	
Usine potabilisation du Moulin à Tan (1 674 801 m ³)	
Production eau potable Argentière F4 – F5 La Forêt Ste Croix (809 162 m ³)	
Production eau potable Bois Herpin (458 621 m ³)	
Production eau potable es Gâtines La Forêt Ste Croix (348 906 m ³)	
Production eau potable de Saclas (94 816 m ³)	
Production eau potable d'Ormoy la rivière (103 286 m ³)	
	3 489 592 m³
Volume importé V2	
Guillerval - Saclas (81 534 m ³)	
Ex SIEPB – Estouches (7 343 m ³)	
	88 877 m³
Volume exporté V3	
VEG Externe (SIARCE – Vallée de la Juine (236 221 m ³))	
VEG Externe - Etrechy (331 826 m ³)	
VEG Externe – SMTCV Villeconin (31 941 m ³)	
VEG Externe – Saint Chéron (222 996 m ³)	
VEG Interne Saclas Guillerval (49 410 m ³)	
VEG Interne Estouches 1 ^{er} semestre 2023 (7343 m ³)	
VEG Interne – Champmotteux (24 117 m ³)	
VEG Interne – Le Mérévillois (6 464 m ³)	
	910 318 m³
Volume mis en distribution V4 (V4 = V1+V2 -V3)	2 668 151 m³
Volume de pertes V5 (V5=V4 -V6)	891 652 m³
Volume consommé autorisé V6 (V6 = V7+V8+V9)	1 776 499 m³
Volume comptabilisé V7	1 735 309 m³
Volume de service V8	11 986 m³
Volume sans comptage V9	29 204 m³



19. Rendement

RENDEMENT PAR UDI	2022	2023
ETAMPES – RENDEMENT	82,81 %	70,16 %
Volume produit	1 769 560 m ³	1 674 801 m ³
Volume acheté en gros	38 718 m ³	85 586 m ³
Volume produit + Volume acheté en gros	1 808 278 m³	1 760 387 m³
Volume comptabilisé autorisé	1 497 382 m ³	1 235 177 m ³
Volume vendu en gros	/	770 m ³
Volume comptabilisé autorisé + volume vendu en gros	1 497 382 m³	1 235 947 m³
Volume surestimé clôture fin de contrat et non facturable	-	200 000 m ³
Rendement réévalué		81,57 %
<p>Le rendement pour Etampes est artificiellement bas en 2023 pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre du transfert du contrat de concession au 31 décembre 2023 entre la société SUEZ et VEOLIA, certaines factures ont été générées à zéro, lors de la relève du 1^{er} semestre 2023, en raison de la surestimation des index de clôture (index de consommation relevé inférieurs à l'index de clôture estimé au 31/12/2023, lors des premières relèves) - Une minoration de la facturation au 2^{ème} semestre 2023 a été nécessaire. <p>Cela induit un volume non facturable (ne pouvant être comptabilisé de l'ordre de 200 000 m³ en fourchette basse). La cause première de la baisse de rendement entre 2022 et 2023</p> <p>La valeur de ce rendement devrait plutôt être de 81,57 %</p>		

ORMOY LA RIVIERE – RENDEMENT	82,76 %	80,58 %
Volume produit	103 330 m ³	103 286 m ³
Volume acheté en gros	/	770 m ³
Volume produit + Volume acheté en gros	103 330 m³	104 056 m³
Volume comptabilisé autorisé	46 798 m ³	46 653 m ³
Volume vendu en gros	38 718 m ³	37 192 m ³
Volume comptabilisé autorisé + volume vendu en gros	85 516 m³	83 845 m³

SACLAS – RENDEMENT	75,65 %	69,04 %
Volume produit	112 263 m ³	94 816 m ³
Volume acheté en gros	110 713 m ³	81 534 m ³
Volume produit + Volume acheté en gros	222 976 m³	176 350 m³
Volume comptabilisé autorisé	75 225 m ³	72 349 m ³
Volume vendu en gros	93 465 m ³	49 410 m ³
Volume comptabilisé autorisé + volume vendu en gros	168 690 m³	121 759 m³

Le rendement pour Saclas diminue en raison de plusieurs fuites difficiles à identifier en 2023

ESTOUCHES – RENDEMENT	82,13 %	
Volume produit	/	
Volume acheté en gros	16 164 m ³	
Volume produit + Volume acheté en gros	16 164 m³	Estouches vers SIEPB
Volume comptabilisé autorisé	12 868 m ³	
Volume vendu en gros	407 m ³	
Volume comptabilisé autorisé + volume vendu en gros	13 275 m³	

Ex-SIE Plateau de Beauce - RENDEMENT	95,57 %	81,91 %
Volume produit	1470 920 m ³	1 616 689 m ³
Volume acheté en gros	407 m ³	/
Volume produit + Volume acheté en gros	1 471 327 m³	1616 689 m³
Volume comptabilisé autorisé	463 748 m ³	422 320 m ³
Volume vendu en gros	942 440 m ³	901 959 m ³
Volume comptabilisé autorisé + volume vendu en gros	1 406 188 m³	1 324 279 m³

Le rendement pour l'Ex-SIEPB a diminué entre 2022 et 2023 pour les raisons suivantes :

- Baisse de la consommation de -5% sur les VEG et -8% sur les consommations des abonnés,
- Augmentation de la production de 9%

CONTRAT GLOBAL CAESE VEOLIA 2023		75,62 %
Volume produit		3 489 592 m ³
Volume acheté en gros		167 890 m ³
Volume produit + Volume acheté en gros		3 657 482 m³
Volume comptabilisé autorisé		1 776 499 m ³
Volume vendu en gros		989 331 m ³
Volume comptabilisé autorisé + volume vendu en gros		2 765 830 m³

20. Modalités de tarification

La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2022, 01/01/2023 et 01/01/2024 sont les suivants :

Tarifs	2022	2023	2024	Variation N / N-1
Abonnement Concessionnaire DN 15mm y compris location du compteur (€ HT/an)				
Etampes	49,84			/
Ormoy la Rivière	43,33			/
Saclas	31,02			/
Estouches (mi 2023)	40,04	46,38		/
SIEPB	34,38			/
CAESE VEOLIA 2023		26,00	27,26	4,85 %

Part variable CAESE (€ HT/m³)				
Etampes	0,1200			/
Ormoy la Rivière	0,4000			/
Saclas	0,4000			/
Estouches (mi 2023)	0,4359	0,4359		/
SIEPB	0,7100			/
CAESE VEOLIA 2023 – Part communautaire		0,3543	0,3543	0

Part variable concessionnaire (€ HT/m³)				
Etampes	0,9648			/
Ormoy la Rivière	1,3977			/
Saclas	1,3190			/
Estouches (mi 2023)	1,4247	1,5766		/
SIEPB	1,0227			/
CAESE VEOLIA 2023		0,6907	0,7242	4,85 %

Taux de TVA ⁽¹⁾ en %	5,5	5,5	5,5	0
Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,082	0,082	0,082	0
Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,38	0,38	0,38	0

(2) L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

21. Facture d'eau type

Les tarifs applicables au 01/01/2022, 01/01/2023 et 01/01/2024 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	2022	2023	2024	Variation N / N-1
ETAMPES				
Part fixe annuelle concessionnaire	49,84	26,00	27,26	4,85
Part variable concessionnaire	115,77	82,88	86,90	4,85
Part variable CAESE	14,40	42,52	42,52	0
Redevance prélèvement ressource en eau (AESN)	9,84	9,84	9,84	0
Redevance pollution domestique (AESN)	45,60	45,60	45,60	0
TVA	12,95	11,37	15,59	0
Total TTC (en €)	248,41	218,22	222,46	
Prix TTC au m3 (en €)	2,07	1,82	1,85	
ORMOY LA RIVIERE				
Part fixe annuelle concessionnaire	43,33	26,00	27,26	4,85
Part variable concessionnaire	167,72	82,88	86,90	4,85
Part variable CAESE	48,00	42,52	42,52	0
Redevance prélèvement ressource en eau (AESN)	9,84	9,84	9,84	0
Redevance pollution domestique (AESN)	45,60	45,60	45,60	0
TVA	17,30	11,38	15,59	0
Total TTC (en €)	331,80	218,22	222,46	
Prix TTC au m3 (en €)	2,76	1,82	1,85	
SACLAS				
Part fixe annuelle concessionnaire	31,02	26,00	27,26	4,85
Part variable concessionnaire	158,28	82,88	86,90	4,85
Part variable CAESE	48,00	42,52	42,52	0
Redevance prélèvement ressource en eau (AESN)	9,84	9,84	9,84	0
Redevance pollution domestique (AESN)	45,60	45,60	45,60	0
TVA	16,10	11,38	15,59	0
Total TTC (en €)	308,84	218,22	222,46	
Prix TTC au m3 (en €)	2,57	1,82	1,85	
ESTOUCHES				
Part fixe annuelle concessionnaire	40,04	26,00	27,26	4,85
Part variable concessionnaire	170,96	82,88	86,90	4,85
Part variable CAESE	53,31	42,52	42,52	0
Redevance prélèvement ressource en eau (AESN)	9,84	9,84	9,84	0
Redevance pollution domestique (AESN)	45,60	45,60	45,60	0
TVA	17,53	11,38	15,59	0
Total TTC (en €)	336,28	218,22	222,46	
Prix TTC au m3 (en €)	2,80	1,82	1,85	

EX SIEPB				
Part fixe annuelle concessionnaire	34,38	26,00	27,26	4,85
Part variable concessionnaire	122,72	82,88	86,90	4,85
Part variable CAESE	85,20	42,52	42,52	0
Redevance prélèvement ressource en eau (AESN)	9,84	9,84	9,84	0
Redevance pollution domestique (AESN)	45,60	45,60	45,60	0
TVA	16,38	11,38	15,59	0
Total TTC (en €)	314,12	218,22	222,46	
Prix TTC au m3 (en €)	2,62	1,82	1,85	
Total moyen TTC (en €) concession CAESE VEOLIA 2023			222,46	
Prix moyen TTC au m3 (en €) 2023			1,85	

- (3) L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

22. Recettes

Recettes de la collectivité

Tarifs	2023
Etampes	437 896 €
Ormoy la Rivière	29 706 €
Saclas	43 139 €
Estouches (mi 2023)	€
SIEPB	469 192 €
Recette de vente eau en gros (VEG)	123 448 €
Total des recettes	1 103 381 €

Recettes de l'Agence de l'Eau

Type de recette en €	2023
Redevance prélèvement	294 283 €
Redevance de lutte contre la pollution	1 051 015 €
Total des recettes	1 345 298 €

23. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en € HT
SDAEP à l'échelle territoire CAESE + Plan de Gestion de sécurité sanitaire des eaux	400 000 €
Etude complémentaire La Louette	70 000 €
Réhabilitation réservoir de Brières les Scellés	440 000 €
Renforcement alimentation réservoir de Saint Cyr la Rivière	Fonds de renouvellement
Réhabilitation réservoir de Saint Cyr la rivière	350 000 €

24. Gestion patrimoniale des réseaux

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP.237	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		98,2 %
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP238, VP239 et VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	14
Total Parties A et B		45	44
Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	
Total:		120	114

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points.

Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) non pertinent si le service n'a pas la mission de distribution

RPQS
DSP EAU ANGERVILLE

25. Présentation du territoire desservi

Nom de la collectivité : CAESE

Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) :

 Commune d'ANGERVILLE

26. Aspect réglementaire

Aspect réglementaire	Existence	
	Oui	Non
CCSPL (Commission consultative des services publics locaux)	X	
Schéma de distribution au sens de l'article L2224-7-1 du CGCT		X
Existence d'un règlement de service	01 / 03 / 2017	
Existence d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable	Date d'approbation en 09/2010	

27. Patrimoine

Installation	Dénomination	Capacité
Installations de production	Puits F1 rue de Ouestreville	2 x 50 m ³ /h
	Forage F2 rue de Ouestreville	2 x 40 m ³ /h
	Station de déferrisation	70 m ³ /h
	Capacité totale de production	90 m³/h
Installations de Stockage (16)	Réservoir rue de Ouestreville	2 x 250 m ³
	Capacité totale de stockage	500 m³
Linéaire de réseau	Angerville	31,31 Km
	Linéaire total de réseau (hors branchements)	31,31 km

28. Mode de gestion du service

Le service est exploité dans le cadre d'une concession eau potable qui a débuté le 23 juillet 2012.

Le concessionnaire est SUEZ EAU France

Date effective de fin de contrat : 22 juillet 2024

Avenant de prolongation au 31 décembre 2024

Il n'y a aucun engagement vis-à-vis de tiers concernant des échanges d'eau (Vente d'eau en gros (VEG) ou Achat d'eau en gros (AEG))

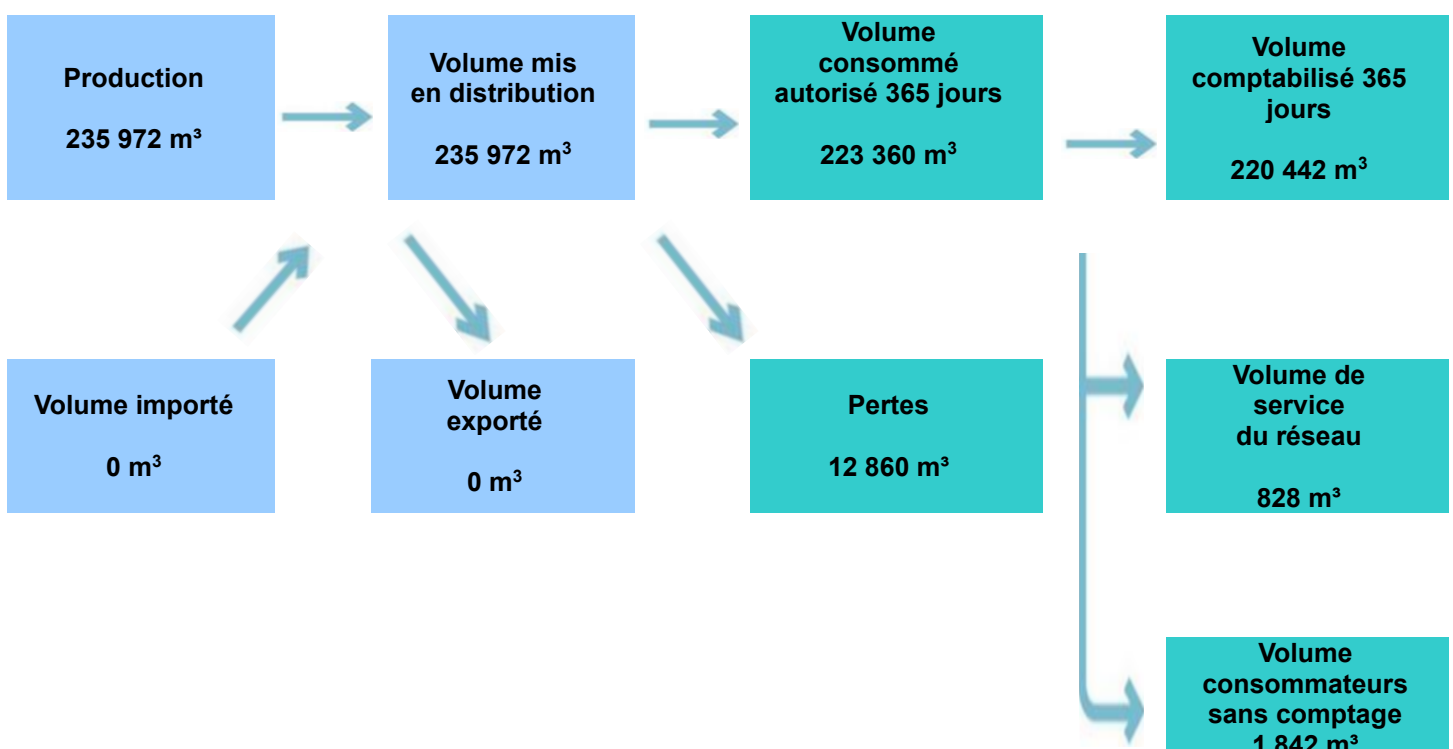
29. Tableau récapitulatif des indicateurs

Référence	Indicateurs	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023
Indicateurs descriptifs du service				
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	4 282	4 423	4427
	Nombre d'abonnés	1 752	1 769	1794
	Nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés)	2,44	2,50	2,47
	Volumes comptabilisés (m ³)	208 084	210 710	220 442
	Volumes vendus autres collectivités (m ³)	0	0	0
	Volumes achetés (m ³)	0	0	0
	Consommation moyenne par abonnés en m ³	116	119	122
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 (€/m ³)	1,90	1,92	1,98
	Prix hors taxe et redevances pour 120 m ³ (€/m ³)	1,32	1,34	1,38
	Linéaire de réseau hors branchements (km)	31,3	31,3	31,3
	Nombre de branchements	1 944	1 943	1 948
	Nombre de compteurs	1 897	1 940	1 901
	Nombre de compteurs remplacés	21	214	118
	Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0	0
	Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	8	8	8
	Nombre de fuites sur canalisation	2	2	4
	Nombre de fuites sur branchements	4	5	5
	Nombre de fuites sur compteur	0	0	0
	Nombre de fuites sur équipements	0	0	0
	Linéaire soumis à recherche de fuites (m)	0	0	0
	Canalisations renouvelées (m)	30	0	3
	Branchements renouvelés	3	0	3
	Densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement)	55,97	56,52	57,32
Indicateurs de performance				
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100	100	100
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100	100	100
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (voir annexe)	101	101	101
P104.3	Rendement du réseau de distribution	81,81	84,70	94,55
	Rendement primaire du réseau (volume vendu sur volume mis en distribution)	85,70	83,65	94,6
	Indice linéaire de consommation [m ³ /km/jour]	18,1	18,7	19,5
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/jour]	3,0	3,6	1,36
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/jour]	2,7	3,37	1,13
	Indice linéaire de réparation [nb interventions/km]	0,062	0,063	0,064
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (en %)	0,06	0	0
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	60	48	47

Indicateurs financiers				
	Montant HT des travaux réalisés par la collectivité	17 418	2 160	209 016 €
	Montant des subventions reçues	0	0	220 €
	Encours de la dette	0	0	0 €
	Remboursement emprunts (capital + intérêts)	0	0	0 €
	Dotations aux amortissements	Report en 2022	Report en 2023	44 423 €
P154.0	Taux d'impayés	3,80	6,13	7,31 %
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€]	0	0	0

30. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2023

Volumes en m ³	2021	2022	2023
Volume prélevé	238 130 m³	251 905 m³	235 972 m³
Production puits F1 Angerville	87 575 m ³	98 337 m ³	? m ³
Production forage F2 Angerville	150 555 m ³	153 568 m ³	? m ³
Volume produit V1	238 130 m³	251 905 m³	235 972 m³
Volume importé V2	0 m³	0 m³	0 m³
Volume exporté V3	0 m³	0 m³	0 m³
Volume mis en distribution V4 (V4 = V1+V2 -V3)	238 130 m³	251 905 m³	235 972 m³
Volume de pertes V5 (V5=V4 -V6)	31 401 m³	38 545 m³	12 860 m³
Volume consommé autorisé V6 (V6 = V7+V8+V9)	206 729 m³	213 360 m³	223 360 m³
Volume comptabilisé V7	2320 084 m³	210 710 m³	220 442 m³
Volume de service V8	808 m³	808 m³	828 m³
Volume sans comptage V9	1 842 m³	1 842 m³	1 842 m³



31. Rendement

RENDEMENT PAR UDI	2022	2023
ANGERVILLE – RENDEMENT	84,70 %	94,55 %
Volume produit	251 905 m ³	235 972 m ³
Volume acheté en gros	/	/
Volume produit + Volume acheté en gros	251 905 m³	235 972 m³
Volume comptabilisé autorisé	213 360 m ³	223 112 m ³
Volume vendu en gros	/	/
Volume comptabilisé autorisé + volume vendu en gros	213 360 m³	223 112 m³

32. Modalités de tarification

La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2022, 01/01/2023 et 01/01/2024 sont les suivants :

Tarifs	2022	2023	2024	Variation N / N-1
Abonnement Concessionnaire DN 15mm y compris location du compteur (€ HT/an)				
ANGERVILLE	31,70	32,38	33,99	4,97

Part variable CAESE (€ HT/m³)				
ANGERVILLE	0,45	0,45	0,45	0/

Part variable concessionnaire (€ HT/m³)				
ANGERVILLE	0,6074	0,6203	0,6513	4,99

Taux de TVA ⁽¹⁾ en %	5,5	5,5	5,5	0
Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,10	0,01	0,11	0
Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,38	0,38	0,38	0

(4) L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

33. Facture d'eau type

Les tarifs applicables au 01/01/2022, 01/01/2023 et 01/01/2024 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	2022	2023	2024	Variation N / N-1
ANGERVILLE				
Part fixe annuelle concessionnaire	31,70	32,38	33,99	4,97
Part variable concessionnaire	72,89	74,44	78,16	4,85
Part variable CAESE	54,00	54,00	54,00	0
Redevance prélèvement ressource en eau (AESN)	12,00	12,00	13,2	0
Redevance pollution domestique (AESN)	45,60	45,60	45,60	0
TVA	11,89	12,01	12,37	2,52
Total TTC (en €)	228,07	230,43	237,32	2,98
Prix TTC au m3 (en €)	1,90	1,92	1,98	2,60

L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

34. Recettes

Recettes de la collectivité

TYPE DE RECETTES EN €	2021	2020	2023
Recettes vente eau usagers	91 760 €	86 680 €	88 480 €
Recette de vente eau en gros (VEG)	0	0	0
Total des recettes	91 760 €	86 680 €	88 480 €

Recettes de l'Agence de l'Eau

TYPE DE RECETTES EN €	2021	2020	2023
Redevance prélèvement	20 270 €	19 260 €	19 690 €
Redevance de lutte contre la pollution	76 150 €	71 260 €	73 630 €
Total des recettes	96 420 €	90 520 €	93 320 €

35. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en € HT
SDAEP à l'échelle territoire CAESE + Plan de Gestion de sécurité sanitaire des eaux	400 000 €
DUP Forage Angerville 3	70 000 €
Etude de faisabilité raccordement Angerville 3	20 000 €
Travaux mise en production Angerville 3	A définir selon résultat étude AVP
Etude AC sur forage 2 et nouveau forage 3	80 000 €

36. Gestion patrimoniale des réseaux

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable		
Partie	Descriptif	2023
Partie A : Plan des réseaux	VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures (10 points)	10
Partie A : Plan des réseaux	VP.237 - Existence et mise en oeuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée) (5 points)	5
Sous-total - Partie A	Plan des réseaux (15 points)	15
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.238 et VP.240 avec VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et VP.240 - Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres (0 ou 10 pts en fonction de VP.238, VP.239 et VP.240)	10
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (1 à 5 points sous conditions)	5
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (0 à 15 points)	11
Sous-total - Partie B	Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)	26
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, Pl,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.248 - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) (10 points)	0
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.249 - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux (5 points)	0
Sous-total - Partie C	Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)	60
TOTAL (indicateur P103.2B)	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable	101

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points.

Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) non pertinent si le service n'a pas la mission de distribution

RPQS

DSP - EAU LE MEREVILLOIS

37. Présentation du territoire desservi

Nom de la collectivité : CAESE

Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) :

 Commune du MEREVILLOIS

38. Aspect réglementaire

Aspect réglementaire	Existence	
	Oui	Non
CCSPL (Commission consultative des services publics locaux)	X	
Schéma de distribution au sens de l'article L2224-7-1 du CGCT		X
Existence d'un règlement de service	09 / 07 / 2018	
Existence d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable	Date d'approbation en 08/2015	

39. Patrimoine

Installation	Dénomination	Capacité
Installations de production	Forage F1 de Semainville + station de production	2 x 50 m ³ /h
	Capacité totale de production	2 400 m³/j
Installations de Stockage (2)	Réservoir de Bois de Boulogne	500 m ³
	Réservoir et surpresseur de Montreau	200 m ³
	Capacité totale de stockage	700 m³
Linéaire de réseau	Angerville	50,91 Km
	Linéaire total de réseau (hors branchements)	50,91 km

40. Mode de gestion du service

Le service est exploité dans le cadre d'une concession eau potable qui a débuté le 13 juillet 2018.

Le concessionnaire est Société Française de Distribution d'Eau (Filiale de Veolia)

Date effective de fin de contrat : 30 juin 2030

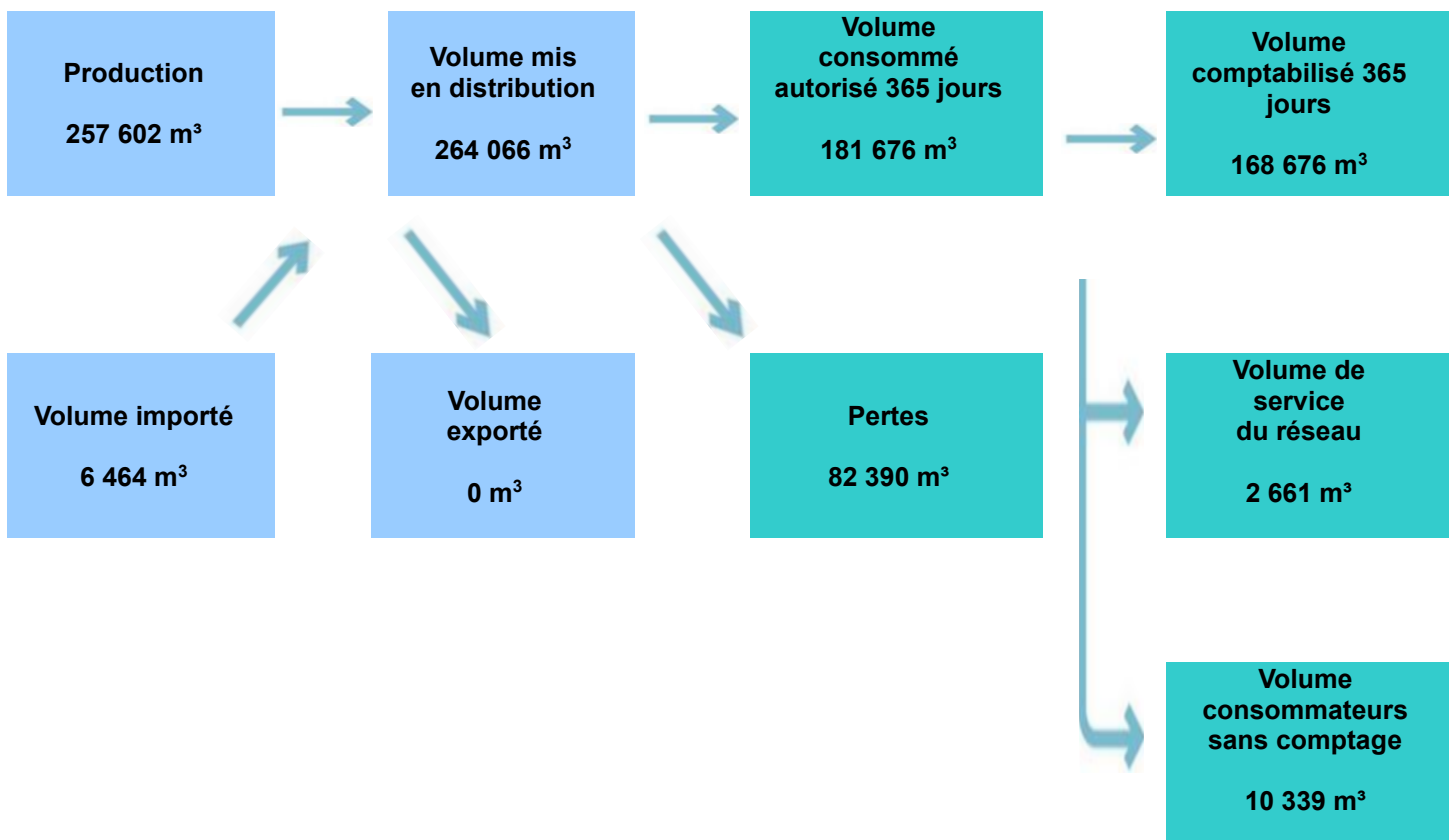
Il n'y a aucun engagement vis-à-vis de tiers concernant des échanges d'eau (Vente d'eau en gros (VEG))
 Il y a un achat d'eau en gros (AEG) en provenance de la commune de Saclas

41. Tableau récapitulatif des indicateurs

Référence	Indicateurs	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023
Indicateurs descriptifs du service				
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	3141	3 099	3 101
	Nombre d'abonnés	1 529	1 556	1 550
	Nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés)	2,05	1,99	2,00
	Volumes comptabilisés (m³)	160 226	172 630	168 676
	Volumes vendus autres collectivités (m³)	0	0	0
	Volumes achetés (m³)	0	0	0
	Consommation moyenne par abonnés en m³	105	111	137
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 (€/m³)	3,02	3,08	3,30
	Prix hors taxe et redevances pour 120 m³ (€/m³)	2,29	2,34	2,40
	Linéaire de réseau hors branchements (km)	39,9	39,9	39,9
	Nombre de branchements	1 598	1 609	1 611
	Nombre de compteurs	1 636	1 651	1 655
	Nombre de compteurs remplacés	68	392	223
	Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	1	3	6
	Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0	0
	Nombre de fuites sur canalisation	1	4	3
	Nombre de fuites sur branchements	6	16	1
	Nombre de fuites sur compteur	13	18	12
	Nombre de fuites sur équipements	0	1	4
	Linéaire soumis à recherche de fuites (m)	2 610	31 470	1 410
	Canalisations renouvelées (m)	0	0	0
	Branchements renouvelés	0	0	0
	Densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement)	38,32	39,00	38,85
Indicateurs de performance				
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100	100	100
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	5,6	0	0
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (voir annexe)	110	110	110
P104.3	Rendement du réseau de distribution	50,9	65	68,8
	Rendement primaire du réseau (volume vendu sur volume mis en distribution)	48,48	62,18	67,49
	Indice linéaire de consommation [m³/km/jour]	11,54	12,39	12,46
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	11,84	7,21	6,54
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	11,29	6,67	5,65
	Indice linéaire de réparation [nb interventions/km]		0,10	0,10
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (en %)	0	0	0
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	60	60	60
Indicateurs financiers				
	Montant HT des travaux réalisés par la collectivité	103 353	805 393	1 495 598
	Montant des subventions reçues	0	2 338	0
	Encours de la dette	2 667	NC	0
	Remboursement emprunts (capital + intérêts)	2 667	NC	0
	Dotations aux amortissements	Report 2022	Report 2023	0
P154.0	Taux d'impayés	2,04	2,45	1,07
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€]	32,88	26,09	0,00

42. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2023

Volumes en m ³	2021	2022	2023
Volume produit V1	304 502 m ³	245 885 m ³	257 602 m ³
Volume importé V2	0 m ³	31 733 m ³	6 464 m ³
Volume exporté V3	0 m ³	0 m ³	0 m ³
Volume mis en distribution V4 (V4 = V1+V2 -V3)	330 472 m ³	277 618 m ³	264 066 m ³
Volume de pertes V5 (V5=V4 -V6)	162 346m ³	97 088 m ³	83 390 m ³
Volume consommé autorisé V6 (V6 = V7+V8+V9)	168 126 m ³	180 530 m ³	181 676 m ³
Volume comptabilisé V7	160 226 m ³	172 630 m ³	168 676 m ³
Volume de service V8	2 500 m ³	2 500 m ³	2 661 m ³
Volume sans comptage V9	5 400 m ³	5 400 m ³	10 339 m ³



43. Rendement

RENDEMENT PAR UDI	2021	2022	2023
LE MEREVILLOIS – RENDEMENT	55,21 %	65,03 %	68,80 %
Volume produit	304 502 m ³	245 885 m ³	257 602 m ³
Volume acheté en gros	/	31 733 m ³	6 464 m ³
Volume produit + Volume acheté en gros	304 502 m³	277 618 m³	264 066 m³
Volume comptabilisé autorisé	168 126 m ³	180 530 m ³	181 676 m ³
Volume vendu en gros	/	/	/
Volume comptabilisé autorisé + volume vendu en gros	168 126 m³	180 530 m³	181 676 m³

44. Modalités de tarification

La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2022, 01/01/2023 et 01/01/2024 sont les suivants :

Tarifs	2022	2023	2024	Variation N / N-1
Abonnement Concessionnaire DN 15mm y compris location du compteur (€ HT/an)				
LE MEREVILLOIS	36,74	38,48	40,22	4,52 %
Part variable CAESE (€ HT/m³)				
LE MEREVILLOIS	0,77	1,12	1,12	0
Part variable concessionnaire (€ HT/m³)				
LE MEREVILLOIS	0,8702	0,9116	0,9527	4,51 %
Taux de TVA ⁽¹⁾ en %	5,5	5,5	5,5	0
Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,195	0,195	0,350	79,48 %
Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,38	0,38	0,38	0

(5) L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

45. Facture d'eau type

Les tarifs applicables au 01/01/2022, 01/01/2023 et 01/01/2024 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	2022	2023	2024	Variation N / N-1
LE MEREVILLOIS				
Part fixe annuelle concessionnaire	36,74	38,48	40,22	4,52 %
Part variable concessionnaire	104,42	109,39	114,32	4,50 %
Part variable CAESE	92,40	134,40	134,40	0
Redevance prélèvement ressource en eau (AESN)	23,40	23,40	42,00	93,63 %
Redevance pollution domestique (AESN)	45,60	45,60	45,60	0
TVA	16,64	19,31	20,71	7,25 %
Total TTC (en €)	319,20	370,58	397,25	7,19 %
Prix TTC au m3 (en €)	2,66	3,09	3,31	7,12 %

- (6) L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

46. Recettes

Recettes de la collectivité

TYPE DE RECETTES EN €	2021	2020	2023	Variation N/N-1
Recettes vente eau usagers	136 811 €	193 578 €	170 573 €	-11,88 %
Recette de vente eau en gros (VEG)	0	0	0	
Total des recettes	136 811 €	193 578 €	170 573 €	-11,88 %

Recettes de l'exploitant

TYPE DE RECETTES EN €	2021	2020	2023	Variation N/N-1
Recettes vente eau usagers	171 842 €	204 895 €	201 548 €	-1,63 %
Recette de vente eau en gros (VEG)	0	0	0	
Total des recettes	171 842 €	204 895 €	201 548 €	-1,63 %

Recettes de l'Agence de l'Eau

TYPE DE RECETTES EN €	2021	2020	2023	Variation N/N-1
Redevance prélèvement	29 881 €	32 755 €	29 911 €	-8,68 %
Redevance de lutte contre la pollution	54 865 €	62 593 €	299 €	-6,86 %
Total des recettes	84 746 €	95 348 €	88 210 €	-7,49 %

47. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en € HT
SDAEP à l'échelle territoire CAESE + Plan de Gestion de sécurité sanitaire des eaux	400 000 €
Travaux de réhabilitation du Bois de Boulogne	450 000 € (reliquat)
Interconnexion avec le réseau de l'Ex - SIEPB	350 000 € (reliquat)

48. Gestion patrimoniale des réseaux

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP.237	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		100 %
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP238, VP239 et VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
Total Parties A et B		45	45
Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	0
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	5
Total:		120	110

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points.

Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) non pertinent si le service n'a pas la mission de distribution

RPQS

DSP - EAU PUSSAY

49. Présentation du territoire desservi

Nom de la collectivité : CAESE

Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) :

 Commune de PUSSAY

50. Aspect réglementaire

Aspect réglementaire	Existence	
	Oui	Non
CCSPL (Commission consultative des services publics locaux)	X	
Schéma de distribution au sens de l'article L2224-7-1 du CGCT		X
Existence d'un règlement de service	16/09/2019	
Existence d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable		X

51. Patrimoine

Installation	Dénomination	Capacité
Installations de production	Puits de Pussay	2 x 45 m ³ /h
	Usine de potabilisation par Osmose Inverse Basse Pression (OIBP)	
Capacité totale de production		1 080 m³/j
Installations de Stockage (2)	Réservoir de Pussay	2 x 250 m ³
	Capacité totale de stockage	
Linéaire de réseau	Pussay	14,90 Km
	Linéaire total de réseau (hors branchements)	

52. Mode de gestion du service

Le service est exploité dans le cadre d'une concession eau potable qui a débuté le 1^{er} décembre 2019. Le concessionnaire est Société Française de Distribution d'Eau (Filiale de Veolia). Date effective de fin de contrat : 31 décembre 2035

Engagement vis-à-vis de tiers

Vente d'eau en gros (VEG) vers MONNERVILLE

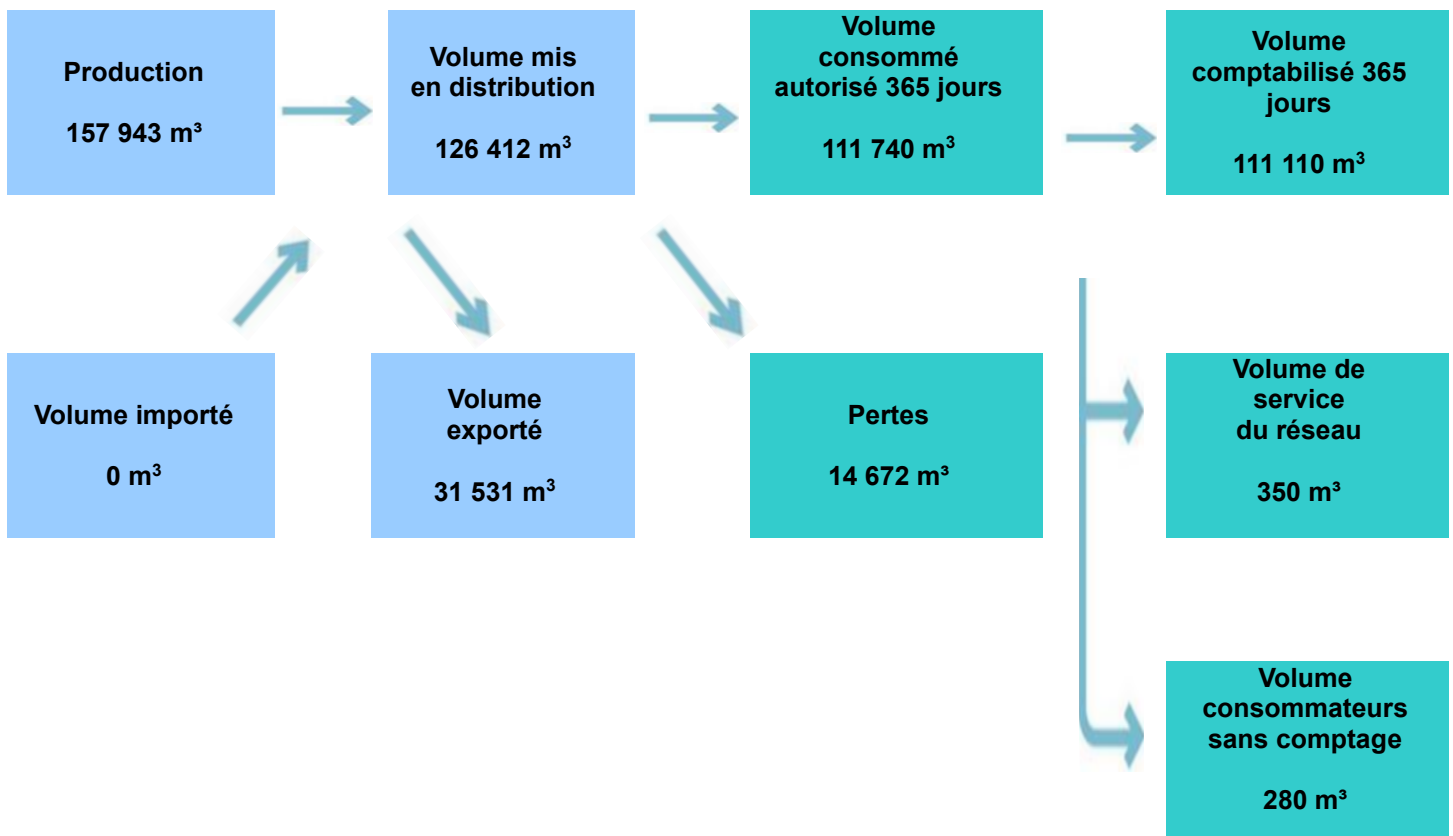
53. Tableau récapitulatif des indicateurs

Référence	Indicateurs	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023
Indicateurs descriptifs du service				
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	2 183	2 135	2 149
	Nombre d'abonnés	913	932	938
	Nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés)	2,39	2,29	2,29
	Volumes comptabilisés (m ³)	100 042	104 532	111 110
	Volumes vendus autres collectivités (m ³)	12 303	13 454	31 531
	Volumes achetés (m ³)	0	0	0
	Consommation moyenne par abonnés en m ³	110	112	112
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (€/m ³)	2,31	2,41	2,49
	Prix hors taxe et redevances pour 120 m ³ (€/m ³)	1,75	1,84	1,90
	Linéaire de réseau hors branchements (km)	15,01	15,01	15,01
	Nombre de branchements	883	885	885
	Nombre de compteurs	1 002	1 020	1 028
	Nombre de compteurs remplacés	96	39	99
	Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	1	0	0
	Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	15	15	15
	Nombre de fuites sur canalisation	0	1	1
	Nombre de fuites sur branchements	5	1	2
	Nombre de fuites sur compteur	10	3	4
	Nombre de fuites sur équipements	0	0	0
	Linéaire soumis à recherche de fuites (m)	1 180	50	1 005
	Canalisations renouvelées (m)	0	0	0
	Branchements renouvelés	1	0	0
	Densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement)	60,76	62,09	62,49
Indicateurs de performance				
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100	100	100
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	50	65,2	93,8
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (voir annexe)	94	94	94
P104.3	Rendement du réseau de distribution	82,50	84	90,7
	Rendement primaire du réseau (volume vendu sur volume mis en distribution)	80,28	81,69	70,23
	Indice linéaire de consommation [m ³ /km/jour]	22,74	21,69	26,15
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/jour]	4,48	4,28	2,79
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/jour]	4,37	4,13	2,68
	Indice linéaire de réparation [nb interventions/km]	0	0,07	0,07
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (en %)	0	0	0
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	60	60	60

Indicateurs financiers				
	Montant HT des travaux réalisés par la collectivité	1 711	1 346	484 583
	Montant des subventions reçues	0	0	5 013
	Encours de la dette	0	NC	36 894
	Remboursement emprunts (capital + intérêts)	0	NC	7 379
	Dotation aux amortissements	Report 2022	Report 2023	24 871
P154.0	Taux d'impayés	4,77	2,88	3,38
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€]	0	0	0

54. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2023

Volumes en m ³	2021	2022	2023
Volume produit V1	136 912 m ³	141 419 m ³	157 943 m ³
Volume importé V2	0 m ³	0 m ³	0 m ³
Volume exporté V3	12 303 m ³	13 454 m ³	31 531 m ³
Volume mis en distribution V4 (V4 = V1+V2 -V3)	124 609 m ³	127 965 m ³	126 412 m ³
Volume de pertes V5 (V5=V4 -V6)	23 937 m ³	22 606 m ³	14 672 m ³
Volume consommé autorisé V6 (V6 = V7+V8+V9)	100 672 m ³	105 362 m ³	111 740 m ³
Volume comptabilisé V7	100 042 m ³	104 532 m ³	111 110 m ³
Volume de service V8	350 m ³	550 m ³	350 m ³
Volume sans comptage V9	280 m ³	280 m ³	280 m ³



55. Rendement

RENDEMENT PAR UDI	2021	2022	2023
PUSSAY – RENDEMENT	82,52 %	84,02 %	90,71 %
Volume produit	136 912 m ³	141 419 m ³	157 943 m ³
Volume acheté en gros	/	/	/
Volume produit + Volume acheté en gros	136 912 m³	141 419 m³	157 943 m³
Volume comptabilisé autorisé	100 672 m ³	105 362 m ³	111 740 m ³
Volume vendu en gros	12 303 m ³	13 454 m ³	31 531 m ³
Volume comptabilisé autorisé + volume vendu en gros	112 975 m³	118 816 m³	143 271 m³

56. Modalités de tarification

La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2022, 01/01/2023 et 01/01/2024 sont les suivants :

Tarifs	2022	2023	2024	Variation N / N-1
Abonnement Concessionnaire DN 15mm y compris location du compteur (€ HT/an)				
PUSSAY	31,62	33,60	34,96	4,04 %
Part variable CAESE (€ HT/m³)				
PUSSAY	0,285	0,285	0,285	0
Part variable concessionnaire (€ HT/m³)				
PUSSAY	1,2017	1,2769	1,3282	4,02 %
Taux de TVA ⁽¹⁾ en %	5,5	5,5	5,5	0
Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,06	0,06	0,08	33,33 %
Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,38	0,38	0,38	0

- (1) L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

57. Facture d'eau type

Les tarifs applicables au 01/01/2022, 01/01/2023 et 01/01/2024 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	2022	2023	2024	Variation N / N-1
PUSSAY				
Part fixe annuelle concessionnaire	31,62	33,60	34,96	4,04 %
Part variable concessionnaire	144,20	153,23	159,38	4,04 %
Part variable CAESE	34,20	34,20	34,20	0
Redevance prélèvement ressource en eau (AESN)	7,20	7,20	9,60	33,33 %
Redevance pollution domestique (AESN)	45,60	45,60	45,60	0
TVA	14,55	15,06	15,61	
Total TTC (en €)	277,37	288,89	299,35	3,80 %
Prix TTC au m3 (en €)	2,31	2,41	2,49	3,32 %

- (2) L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

58. Recettes

Recettes de la collectivité

TYPE DE RECETTES EN €	2021	2022	2023	Variation N/N-1
Recettes vente eau usagers	25 079 €	31 238 €	31 666 €	1,37 %
Recette de vente eau en gros (VEG)	0	0	0	
Total des recettes	25 079 €	31 238 €	31 666 €	1,37 %

Recettes de l'exploitant

TYPE DE RECETTES EN €	2021	2022	2023	Variation N/N-1
Recettes vente eau usagers	124 477 €	155 046 €	177 934 €	14,76 %
Recette de vente eau en gros (VEG)	7 876 €	8 648 €	23 307 €	69,51 %
Total des recettes	132 353 €	163 730 €	201 241 €	22,91 %

Recettes de l'Agence de l'Eau

TYPE DE RECETTES EN €	2021	2022	2023	Variation N/N-1
Redevance prélèvement	6 144 €	7 955 €	11 292 €	29,48 %
Redevance de lutte contre la pollution	34 701 €	37 073 €	40 911 €	6,84 %
Total des recettes	40 845 €	45 028 €	52 203 €	10,24 %

59. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en € HT
SDAEP à l'échelle territoire CAESE + Plan de Gestion de sécurité sanitaire des eaux	400 000 €
Travaux de réhabilitation réservoir de Pussay	480 000 €

60. Gestion patrimoniale des réseaux

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP.237	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		100 %
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP238, VP239 et VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	14
Total Parties A et B		45	44
Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	0
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	0
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	0
Total:		120	94

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points.

Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) non pertinent si le service n'a pas la mission de distribution

RPQS

DSP - EAU MONNERVILLE

61. Présentation du territoire desservi

Nom de la collectivité : CAESE

Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) :

 Commune De MONNERVILLE

62. Aspect réglementaire

Aspect réglementaire	Existence	
	Oui	Non
CCSPL (Commission consultative des services publics locaux)	X	
Schéma de distribution au sens de l'article L2224-7-1 du CGCT		X
Existence d'un règlement de service	01/08/2016	
Existence d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable	2019	

63. Patrimoine

Installation	Dénomination	Capacité
Installations de production	Il n'y a pas d'installation de production mais achat d'eau en gros en direction de la commune de Pussay et de l'usine de Garsenal	
	Capacité totale de production	/
Installations de Stockage (2)	Réservoir de Monnerville	1 x 150 m ³
	Capacité totale de stockage	150 m³
Linéaire de réseau	Monnerville	8,26 Km
	Linéaire total de réseau (hors branchements)	8,26 km

64. Mode de gestion du service

Le service est exploité dans le cadre d'une concession eau potable qui a débuté le 1^{er} août 2016.
Le concessionnaire est Société Française de Distribution d'Eau (Filiale de Veolia)
Date effective de fin de contrat : 31 juillet 2024.

Engagement vis-à-vis de tiers

Achat d'eau en gros (AEG) en direction PUSSAY

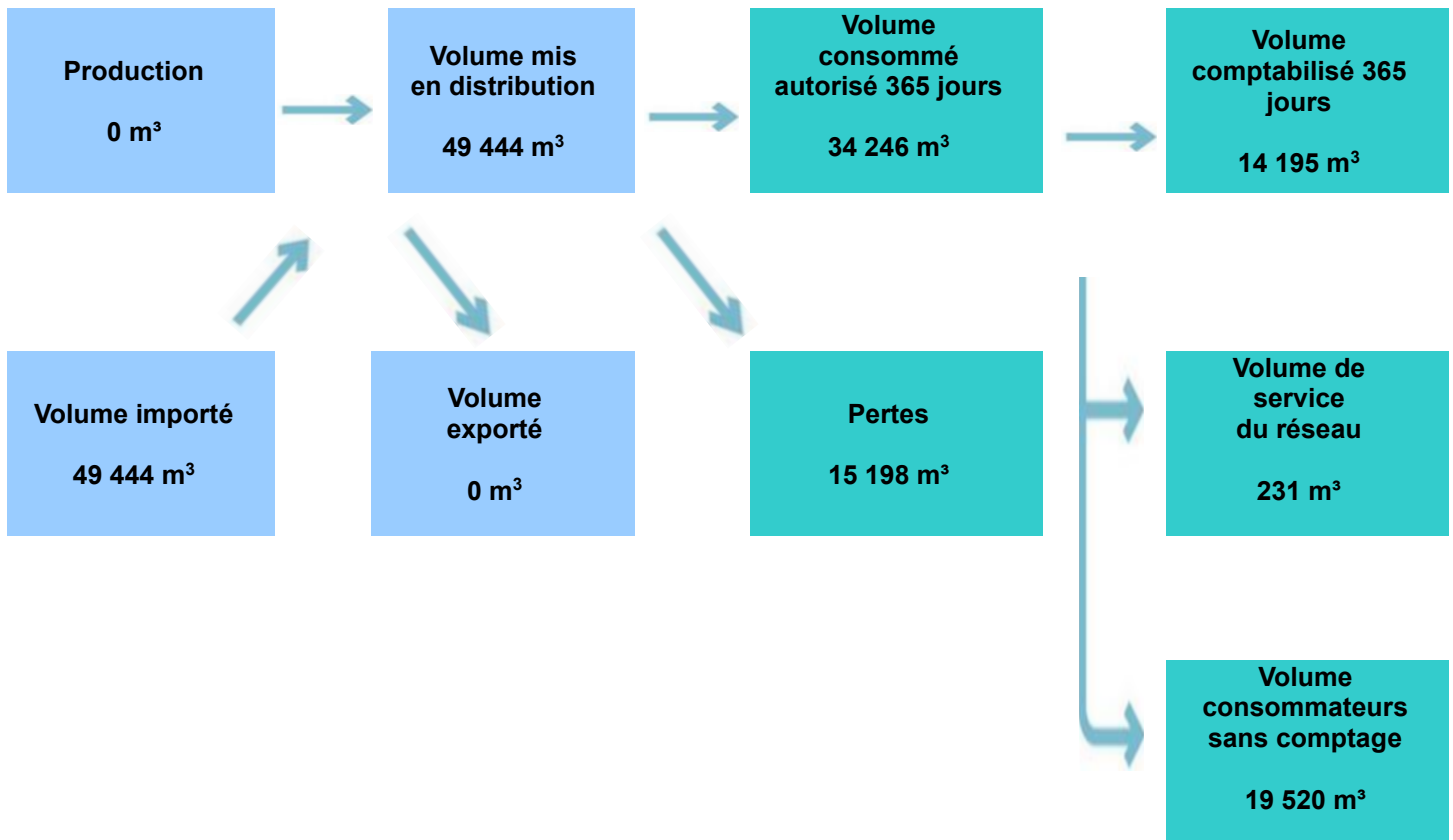
Achat d'eau en gros (AEG) en direction du SIEVHJ (Usine de potabilisation de Garsenal – Guillerval)

65. Tableau récapitulatif des indicateurs

Référence	Indicateurs	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023
Indicateurs descriptifs du service				
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	383	387	383
	Nombre d'abonnés	184	186	188
	Nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés)	2,08	2,08	2,04
	Volumes comptabilisés (m ³)	16 184	17 109	14 495
	Volumes vendus autres collectivités (m ³)	0	0	0
	Volumes achetés (m ³)	22 670	26 827	49 444
	Consommation moyenne par abonnés en m ³	88	92	79
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (€/m ³)	3,64	3,91	3,85
	Prix hors taxe et redevances pour 120 m ³ (€/m ³)	3,05	3,15	3,19
	Linéaire de réseau hors branchements (km)	8,27	8,28	8,28
	Nombre de branchements	206	206	207
	Nombre de compteurs	209	210	212
	Nombre de compteurs remplacés	12	6	4
	Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0	0
	Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	43	43	43
	Nombre de fuites sur canalisation	0	0	1
	Nombre de fuites sur branchements	0	0	0
	Nombre de fuites sur compteur	1	2	2
	Nombre de fuites sur équipements	0	0	0
	Linéaire soumis à recherche de fuites (m)	0	0	0
	Canalisations renouvelées (m)	0	0	0
	Branchements renouvelés	0	0	0
	Densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement)	22,25	22,46	22,71
Indicateurs de performance				
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100	100	100
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100	100	100
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (voir annexe)	80	80	80
P104.3	Rendement du réseau de distribution	72,2	64,50	69,3
	Rendement primaire du réseau (volume vendu sur volume mis en distribution)	71,40	66,14	69,3
	Indice linéaire de consommation [m ³ /km/jour]	5,42	5,72	11,33
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/jour]	2,15	3,21	11,56
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/jour]	2,09	3,15	5,03
	Indice linéaire de réparation [nb interventions/km]	0	0	0
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (en %)	0	0	0
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	0	0	0
Indicateurs financiers				
	Montant HT des travaux réalisés par la collectivité	0	0	0
	Montant des subventions reçues	0	0	0
	Encours de la dette	0	0	0
	Remboursement emprunts (capital + intérêts)	0	0	0
	Dotation aux amortissements	Report 2022	Report 2023	1 111
P154.0	Taux d'impayés	1,16	2,21	1,68
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€]	0	0	0

66. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2023

Volumes en m ³	2021	2022	2023
Volume produit V1	0 m ³	0 m ³	0 m ³
Volume importé V2	22 670 m ³	26 827 m ³	49 444 m ³
Volume exporté V3	0 m ³	0 m ³	0 m ³
Volume mis en distribution V4 (V4 = V1+V2 -V3)	22 670 m ³	26 827 m ³	49 444 m ³
Volume de pertes V5 (V5=V4 -V6)	6 301 m ³	9 533 m ³	15 198 m ³
Volume consommé autorisé V6 (V6 = V7+V8+V9)	16 369 m ³	17 294 m ³	34 246 m ³
Volume comptabilisé V7	16 184 m ³	17 109 m ³	14 495 m ³
Volume de service V8	105 m ³	105 m ³	231 m ³
Volume sans comptage V9	80 m ³	80 m ³	19 520 m ³



67. Rendement

RENDEMENT PAR UDI	2021	2022	2023
MONNERVILLE – RENDEMENT	64,43 %	64,46 %	69,26 %
Volume produit	0 m ³	0 m ³	0 m ³
Volume acheté en gros	22 670 m ³	26 827 m ³	49 444 m ³
Volume produit + Volume acheté en gros	22 670 m³	26 827 m³	49 444 m³
Volume comptabilisé autorisé	17 348 m ³	17 294 m ³	34 246 m ³
Volume vendu en gros	/	/	/
Volume comptabilisé autorisé + volume vendu en gros	17 348 m³	17 294 m³	34 246 m³

68. Modalités de tarification

La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2022, 01/01/2023 et 01/01/2024 sont les suivants :

Tarifs	2022	2023	2024	Variation N / N-1
Abonnement Concessionnaire DN 15mm y compris location du compteur (€ HT/an)				
MONNERVILLE	27,66	29,06	29,68	2,13 %
Part variable CAESE (€ HT/m³)				
MONNERVILLE	1,20	1,20	1,20	0
Part variable concessionnaire (€ HT/m³)				
MONNERVILLE	1,6229	1,7056	1,74126	2,11 %
Taux de TVA ⁽¹⁾ en %	5,5	5,5	5,5	0
Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,1822	0,1822	0,08	-56,09 %
Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,38	0,38	0,38	0

- (1) L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

69. Facture d'eau type

Les tarifs applicables au 01/01/2022, 01/01/2023 et 01/01/2024 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	2022	2023	2024	Variation N / N-1
MONNERVILLE				
Part fixe annuelle concessionnaire	27,66	29,06	29,68	2,13 %
Part variable concessionnaire	194,75	204,67	208,99	2,11 %
Part variable CAESE	144,00	144,00	144,00	0
Redevance prélèvement ressource en eau (AESN)	21,86	21,86	9,96	-54,44 %
Redevance pollution domestique (AESN)	45,60	45,60	45,60	0
TVA	23,86	24,49	24,10	-1,59 %
Total TTC (en €)	457,73	469,68	462,33	-1,56 %
Prix TTC au m3 (en €)	3,81	3,91	3,85	-1,53 %

L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

70. Recettes

Recettes de la collectivité

TYPE DE RECETTES EN €	2021	2022	2023	Variation N/N-1
Recettes vente eau usagers	19 041 €	20 035 €	14 326 €	-28,94 %
Recette de vente eau en gros (VEG)	0	0	0	
Total des recettes	19 041 €	20 035 €	14 326 €	-28,94 %

Recettes de l'exploitant

TYPE DE RECETTES EN €	2021	2022	2023	Variation N/N-1
Recettes vente eau usagers	30 380 €	32 083 €	26 117 €	-18,60 %
Recette de vente eau en gros (VEG)	0 €	0 €	0 €	0
Total des recettes	30 380 €	32 083 €	26 117 €	-18,60 %

Recettes de l'Agence de l'Eau

TYPE DE RECETTES EN €	2021	2022	2023	Variation N/N-1
Redevance prélèvement	2 891 €	3 012 €	2 175 €	-27,79 %
Redevance de lutte contre la pollution	6 029 €	6 271 €	4 527 €	-27,81 %
Total des recettes	8 920 €	9 283 €	6 702 €	-27,80 %

71. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en € HT
SDAEP à l'échelle territoire CAESE + Plan de Gestion de sécurité sanitaire des eaux	400 000 €
Diagnostic réservoir de Pussay	80 000 €

72. Gestion patrimoniale des réseaux

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP.237	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		100 %
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP238, VP239 et VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	10
	Total Parties A et B	45	40
Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	0
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	0
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	0
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	0
	Total:	120	80

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points.

Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) non pertinent si le service n'a pas la mission de distribution

73. Note d'information sur les redevances – Edition mars 2024



Édition mars 2024
CHIFFRES 2023

Note d'information sur les redevances L'agence de l'eau vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour améliorer les performances des stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement, du cadre de vie et de la santé.

LE SAVIEZ-VOUS ?

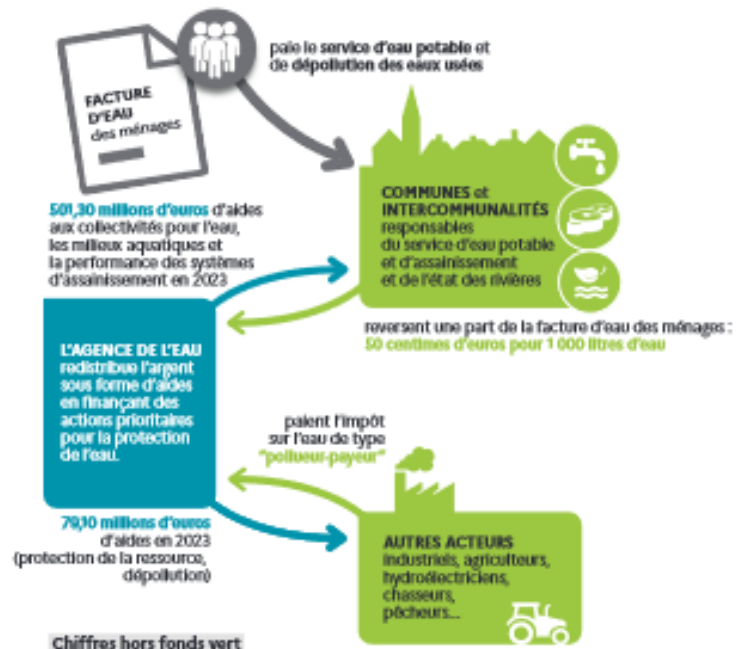
Le prix de l'eau en Seine-Normandie est de 4,19 euros TTC par m³.
Source : agence de l'eau Seine-Normandie - étude sur le prix de l'eau - 2021

Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : www.services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

www.services.eaufrance.fr/docs/SEPEA_video.mp4



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à l'acteur maître ou à l'acteur président-e de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. L'acteur maître ou l'acteur président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint le présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.
RPQS > des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions>

NOTE D'INFORMATION SUR LES REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

Édition mars 2024

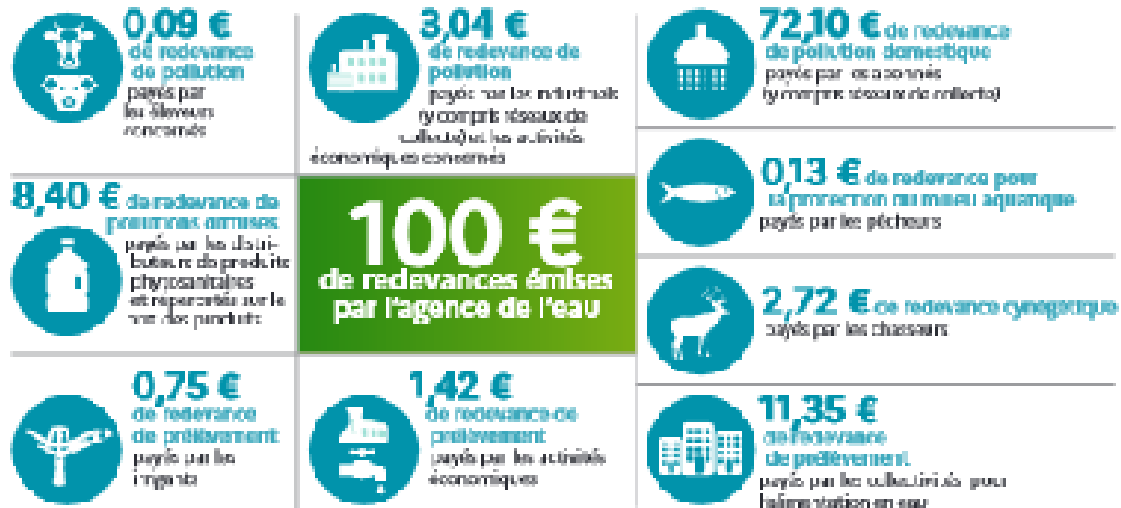
D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES ?

En 2023, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) émises par l'agence de l'eau a été élevé à plus de 687 millions d'euros dont plus de 412 millions en provenance de la facture d'eau.

2023

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau Seine-Normandie pour 100 € de redevances ?

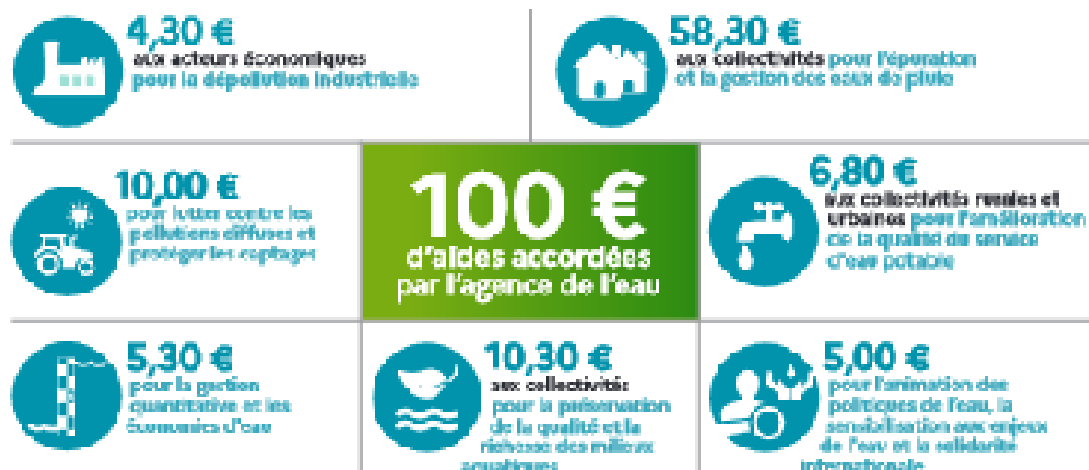


À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventionnel aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...)) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides attribuées par l'agence de l'eau Seine-Normandie ?

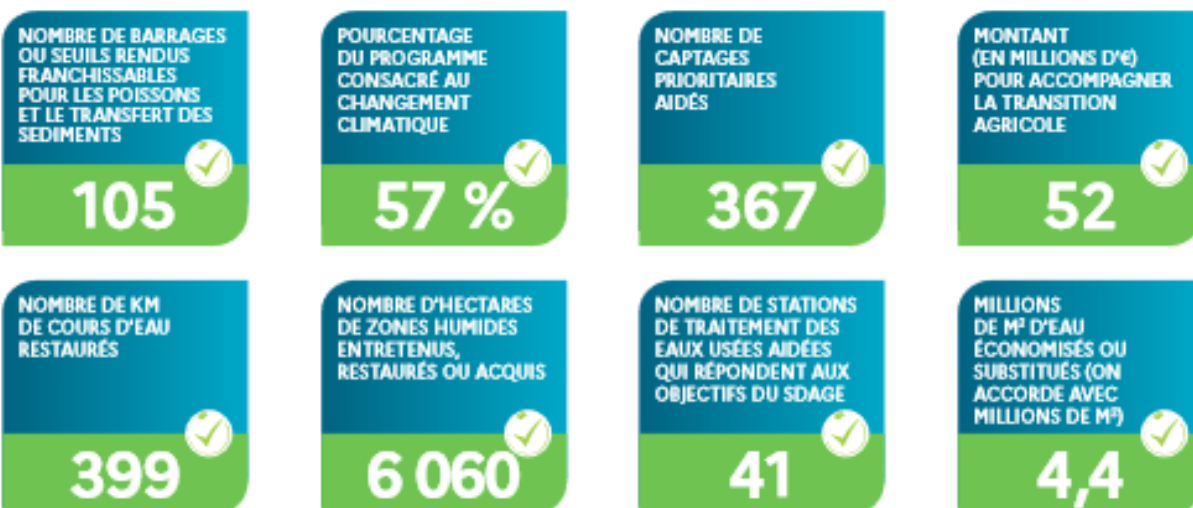


ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE EN 2023

643 M€ d'aides financières ont été accordées pour **soutenir 3850 projets menés par les collectivités**, entreprises, agriculteurs et associations pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques et s'adapter au changement climatique. C'est une mobilisation significative pour l'avant-dernière année du programme "Eau & Climat" 2019-2024.

L'agence de l'eau a notamment attribué 64 millions d'euros aux collectivités au titre du fonds vert, volet « renaturation des villes et villages », soit plus de la moitié de l'enveloppe nationale (120 M€).

EN 2023...



MOBILISATION POUR LE PLAN EAU ANNONCÉ LE 31 MARS 2023 PAR LE GOUVERNEMENT

Après la prolongation en 2023 des conditions d'aides bonifiées pour les travaux prioritaires, l'agence de l'eau Seine-Normandie annonce une augmentation significative des enveloppes d'intervention pour 2024, avec plus de 72 millions d'euros de crédits supplémentaires pour accélérer les projets locaux.

https://www.eau-seine-normandie.fr/Plan_eau_2024

CHAQUE GOUTTE COMPTE, ÉCONOMISONS L'EAU !

Ensemble, nous pouvons agir de manière plus rapide et plus efficace pour préserver l'eau en qualité et en quantité, tout en préservant les écosystèmes. Notre principe directeur est la sobriété dans l'utilisation de l'eau.

L'objectif est que les économies réalisées par l'ensemble des usagers permettent de réduire les prélèvements d'eau sur le bassin de 10 % d'ici 2030.

LA RÉFORME DES REDEVANCES

Depuis 2018, un projet de réforme des redevances est porté par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires, visant à renforcer et à rendre plus lisibles les principes « pollueur-payeur » et « préleveur-payeur ».

Le dispositif légal de la réforme a été adopté à travers la loi de finances pour 2024. Les textes réglementaires d'application doivent être publiés à l'issue du premier semestre 2024 pour une mise en œuvre de la réforme à partir de l'année d'activité 2025.

STRATÉGIE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



La stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin de la Seine et des fleuves côtiers normands **a été votée à l'unanimité le 5 octobre 2023 par le comité de bassin.**

En priorisant les solutions de sobriété et celles fondées sur la nature, elle fournit des outils pour une déclinaison opérationnelle dans tous les territoires du bassin et par tous les acteurs. https://www.eau-seine-normandie.fr/domaines-d-action/strategie_adaptation_climatique

AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

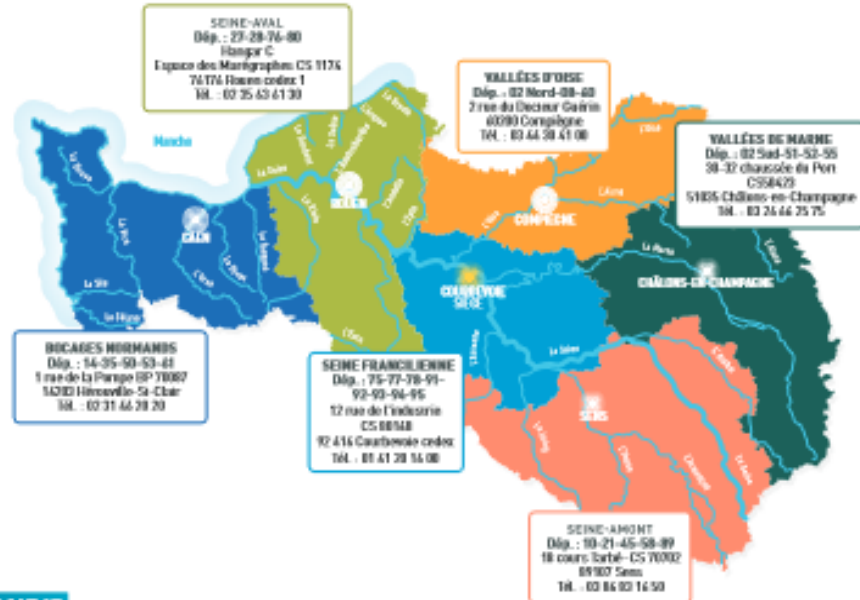
L'agence de l'eau Seine-Normandie met en œuvre la politique de l'eau du bassin en finançant les projets des acteurs locaux, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers. Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières, des milieux aquatiques et du littoral.

SIÈGE

12 Rue de l'Industrie, CS 80148
92416 Courbevoie cedex
01 41 20 16 00

DIRECTIONS TERRITORIALES

Les 6 directions territoriales de l'agence de l'eau permettent une intervention adaptée aux besoins spécifiques de chaque territoire.



DU MORVAN À LA NORMANDIE

Le bassin Seine-Normandie couvre près de 100 000 km², soit 18 % du territoire national métropolitain correspondant au bassin de la Seine, de ses affluents et aux bassins côtiers normands.

Il concerne 6 régions et 28 départements pour tout ou partie, 8 138 communes et 18,3 millions d'habitants.

L'estuaire de la Seine reçoit les rejets de 30 % de la population française et de 25 % de l'industrie nationale. 68 % de l'eau potable provient des nappes souterraines, le reste provenant des fleuves et des rivières. 5 100 captages produisent par an 1 400 millions de m³ d'eau et 2 775 stations d'épuration traitent les eaux usées de plus de 16,5 millions d'habitants.



Suivez l'actualité de l'eau du bassin sur eau-seine-normandie.fr

1964

Première loi sur l'eau

1 MISSION COMMUNE

pour l'eau, la biodiversité et le littoral

4 GRANDES PRIORITÉS

Partager la ressource
Restaurer les cours d'eau
Agir pour les eaux littorales
Garantir le bon état des eaux

1 600 AGENTS ENGAGÉS

pour une expertise au service de l'eau, sur le territoire métropolitain

2024

L'eau, une priorité pour tous !

2024 marque pour les 6 agences de l'eau 60 années d'engagement pour l'eau.



Rendez-vous du 19 au 21 novembre au Salon des maires et des collectivités locales.